Pages 8 et 9 – Un entretien avec Jacques Sapir

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 1er MARS 2021 - 51e ANNÉE - N° 1206 - 4 €

Ne rien céder

L'Australie s'est engagée dans un bras de fer avec Facebook qu'elle est à cette heure en passe de gagner. Le gouvernement australien a présenté un projet de loi visant à contraindre les plates-formes numériques à rémunérer les médias dont elles reprennent les contenus.

Mercredi 17 février, furieux, Facebook a bloqué le partage d'articles issus de la presse australienne, afin de contraindre le gouvernement australien à renoncer à son projet. Mais ce blocage a eu des effets bien plus graves qu'escomptés. Non content en effet de censurer la presse australienne, le réseau social a fait disparaître aussi les pages de plusieurs services de secours et celle du service météorologique national, entre autres.

Le tollé est général. « *Incroyable, invraisemblable, inacceptable !* », s'est exclamée Madeleine King, député d'Australie occidentale. Facebook s'est défendu en rétorquant que les informations représentent moins de 4 % des contenus regardés sur le réseau et que ses gains sont minimes. À pleurer.

Il n'empêche. Les « martyrs » de Palo Alto ont fini par céder. Le 23 février, un compromis a été trouvé qui, sous conditions, contraint le réseau social à rémunérer les médias australiens pour la reprise de leur contenus.

Les réseaux sociaux drainent déjà une très grosse partie des recettes publicitaires générées par le Net. Ils ne doivent pas non plus mettre à genoux la presse écrite et imposer aux gouvernements leur politique. À l'Union européenne et à la France de faire preuve de la même fermeté que nos amis australiens ! ■

DR.

Alerte sur la Nouvelle Calédonie

La situation est explosive en Nouvelle Calédonie, où les indépendantistes provoquent la violence et attisent les divisions entre les différentes communautés.

Pour la première fois depuis quarante ans, les indépendantistes ont obtenu la majorité au gouvernement de Nouvelle Calédonie, une élection qui se veut une démonstration de force politique, dix-huit mois avant un nouveau et dernier référendum sur l'auto-détermination. L'incapacité des indépendantistes à désigner un chef pour l'exécutif a cependant conduit le haut commissariat à convoquer le gouvernement pour de nouvelles élections. La détermination des séparatistes se manifeste aussi depuis plusieurs semaines, dans le sud de la collectivité, par des violences qui ne doivent pas masquer les dangers d'un projet indépendantiste archaïque et xénophobe. Paris envoie une cinquantaine de parachutistes pour assurer la sécurité d'un archipel en proie à l'insécurité politique et économique. **L'article de Laurent Lagadec en pages 2 et 3.**

Une société malade

Sociologue, historien du présent, Jean-Pierre Le Goff analyse les effets de la pandémie sur notre société.

Dès que l'on peut prendre du recul, on s'aperçoit que nous vivons un temps de ruptures d'autant plus profondes que la Covid-19 est arrivée dans une société confrontée à un violent processus de désagrégation. Dans *La Société malade*, Jean-Pierre Le Goff nous offre ce recul et nous permet de saisir les mutations à l'œuvre en ce moment tragique. La mort ré apparaît à l'horizon collectif dont le progressisme l'avait chassé, notre société individualiste découvre que le repli sur le privé n'est pas sans conséquences sur le psychisme et qu'il y a menace d'assujettissement collectif, tandis que s'effondrent les illusions sur le management et l'expertise. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **La fibre optique déménage le territoire.**

Page 5 : **Dette publique : quelle finalité ?**

Page 7 : **Centrafrique et Afrique subsahélienne.**

Page 12 : **La proportionnelle.**

Page 14 : **Résistance royaliste : Jacques Perret.**

Page 16 : Éditorial
En finir avec les experts.

Pas de Nouvelle Calédonie sans la France

Moins de six mois après le référendum sur l'autodétermination, la Nouvelle Calédonie est dans une situation explosive du fait des indépendantistes. En pleine connaissance de la complexité de la situation, la France doit rester en Nouvelle Calédonie dans son intérêt et dans celui de sa population.

À l'annonce du résultat du référendum sur l'autodétermination du 4 octobre 2020, nous écrivions qu'une période d'incertitude s'ouvrait pour la Nouvelle Calédonie (1). Nous n'osions pas ajouter que la progression du vote indépendantiste était grosse de troubles qui pourraient voir les paras sauter sur Nouméa. Il y a quelques jours, *La Dépêche* nous apprend qu'une cinquantaine de parachutistes du 17e RGP de Montauban sont envoyés en mission de maintien de la sécurité sur le « Caillou », où la situation est explosive.

Depuis plusieurs mois, un projet de reprise d'une usine de nickel, dans le sud du territoire, provoque de violents affrontements au prétexte d'une prétendue mauvaise réputation de l'opérateur suisse en charge du pilotage de l'opération. Un motif à rapprocher des propos du responsable de l'Union calédonienne (indépendantiste), Gilbert Tyuienon, affirmant que le nickel est « *une revendication nationaliste, et non provinciale* ».

C'est dans ce contexte que les membres indépendantistes du gouvernement calédonien démissionnent en bloc, provoquant la chute de l'exécutif et s'attirant les accusations de « *putsch* » et de « *déni de démocratie* », de la part des loyalistes. De nouvelles élections, le 17 février, aboutissent à une impasse. Les indépendantistes deviennent majoritaires, après avoir obtenu le ralliement de l'Éveil océanien, un petit parti représentant les minorités venues des îles du Pacifique. Mais les nouveaux alliés ne parviennent pas à s'entendre sur le choix d'un président et le Haut commissariat doit convoquer le gouvernement local, le 2 mars, en vue de l'organisation d'un nouveau scrutin « *dès que les conditions seront réunies* ». Mais le conflit autour de la reprise de l'usine Vale semble être un simple prétexte pour les indépendantistes à démontrer leur capacité à diriger politiquement la collectivité, à l'approche du troisième et dernier référendum sur l'autodétermination prévu pour l'automne 2022.

DR.

Manifestation loyaliste lors du référendum d'octobre 2020. Les électeurs ont une nouvelle fois rejeté l'indépendance.

Cette prétention, les indépendantistes auront fort à faire pour la traduire en actes. Tout d'abord, le nouveau gouvernement ne peut exercer ses fonctions avant la désignation du nouveau président. Il ne pourra donc pas établir de budget, ce qui devrait contraindre, dès le 1er avril, le représentant de l'État, le haut-commissaire de la République, à se substituer au gouvernement pour les finances de l'archipel. Or la situation économique de l'archipel est particulièrement préoccupante : 17 % des habitants y vivent sous le seuil de pauvreté, avec, il faut le souligner, une forte proportion de Canaques.

Cependant, au-delà de l'instabilité politique et sociale menaçant la Nouvelle Calédonie, ce sont les ressorts profonds des motivations indépendantistes qui inquiètent. On a interprété les propos tenus par l'un des porte-paroles du FLNKS, concernant la mise au chômage des salariés provoquée par les blocages de l'usine Vale, comme une volonté des indépendantistes de saboter l'économie afin de provoquer un exode des non-canaques. Citée par *Challenge*, Calédonie ensemble, formation loyaliste d'origine des deux députés calédoniens UDI à l'Assemblée nationale, dénonce pour sa part « *un racisme devenu systémique à la base, des troubles à l'ordre public ininterrompus, une insécurité grandissante, un dialogue politique désormais inexistant* ».

Sans aller jusqu'à reprocher au processus de paix engagé par Michel Rocard de contenir en germe la situation actuelle, on constate que les différents statuts mis en place satisfont des revendications indépendantistes qu'il est difficile de ne pas qualifier de racistes et d'archaïques. Des milliers d'électeurs sont interdits de voter pour l'élection du

Sur le mur de Jean Chouan

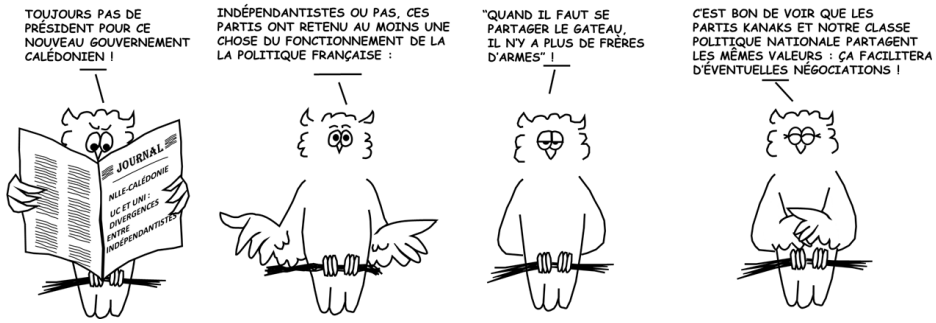

Congrès de la Nouvelle Calédonie et lors des référendums sur l'autodétermination, parce qu'ils ne sont pas natifs de l'archipel. Un statut civil coutumier, régime de droit civil dérogeant au code civil français, est reconnu aux enfants dont les deux parents avaient ce statut civil coutumier, invocation généalogique lourde de détestables souvenirs.

La victoire à laquelle ne renonceront pas les indépendantistes laisse craindre une Nouvelle Calédonie indépendante qui exclurait au nom de la race et qui oppresserait au nom de la coutume. La France ne peut pas abandonner à leur sort les populations d'origine européenne et celles qu'on voudrait soumettre à un statut archaïque. Elle doit trouver le moyen d'y parvenir, sans s'exposer au soupçon de chercher à protéger son intérêt à rester dans l'archipel. Ce territoire, riche d'un quart des réserves mondiales de nickel, est en effet considéré comme un élément essentiel de sa stratégie indo-pacifique, alors que la Chine accroît sans cesse son hégémonie sur la région. Seule bonne nouvelle, il n'y aurait, à la date du 25 février, aucun cas de Covid-19 en Nouvelle Calédonie. Ce résultat tient largement à une politique qu'on aurait aimé voire mise en oeuvre en métropole. ■

LAURENT LAGADEC.

(1). Cf. *Royaliste* n°1196 du 12 octobre 2020.

Entrepreneurs identitaires

La réduction de la politique à un marché a provoqué l'apparition de petites entreprises qui exploitent un segment de l'opinion publique. C'est le cas de Génération identitaire que le gouvernement veut dissoudre.

Il y a les partis classiques, socialiste, communiste, qui procèdent d'une idéologie et qui s'appuient sur un socle sociologique et électoral. Il y a le parti-entreprise copié sur le modèle berlusconien qui s'appelle aujourd'hui La République en Marche : un parti créé *ex nihilo* pour servir de base parlementaire à un *lider maximo*. Il y a deux ou trois entrepreneurs de guerre civile, qui vivent de leurs rentes médiatiques en exploitant la veine xénophobe. Et puis il y a les petits entrepreneurs identitaires qui cultivent les mêmes phobies, mais avec une rentabilité tout à fait marginale, parce que le Rassemblement national, véritable parti électoral, occupe la presque totalité du créneau.

Génération identitaire est l'un des produits mis sur le marché. Le groupe serait resté confidentiel si ses modestes démonstrations militantes – sur un toit de mosquée à Poitiers, à la frontière franco-italienne pour faire barrage aux migrants – n'avaient provoqué un écho médiatique disproportionné. Un procès, tenu à l'occasion de l'escapade alpestre des identitaires, s'est d'ailleurs conclu en appel par la relaxe des trois accusés.

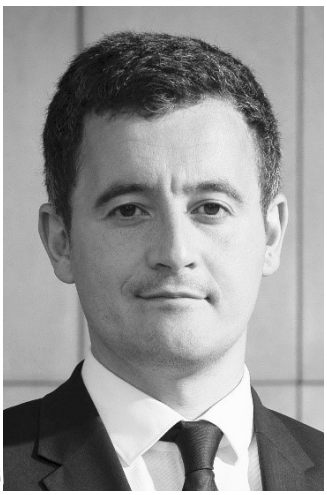

DR.

Gérald Darmanin. La dissolution de Génération identitaire est contestable.

La manifestation parisienne organisée, le 21 février, pour protester contre le projet de dissolution de Génération identitaire a eu, elle aussi, un large écho médiatique. Or, ce dimanche-là, nous n'avons certainement pas assisté à la renaissance de l'une de ces ligues des années 1930 qui disposaient de groupes paramilitaires et qui avaient parfois des velléités insurrectionnelles.

Soit-dit en passant, Génération identitaire n'est pas un mouvement nationaliste. Il s'agit d'un agglomérat de groupes régionalistes glorifiant l'homme blanc européen, par opposition aux immigrés et aux musulmans. Dans sa pulsion euro-xénophobe, Génération identitaire est d'autant plus isolé que le Rassemblement national avait interdit à ses cadres de participer à la manifestation du 21 février, où l'on aperçut seulement quelques petits entrepreneurs souverainistes à la dérive – ainsi Florian Philippot, qui s'est récemment reconverti dans la démagogie antivaccins.

Pour dissoudre Génération identitaire, le ministre de l'Intérieur brandit la « *provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur origine* » visée par l'article L212-1 du code de la Sécurité intérieure. Si l'on juge que cette provocation est intolérable, Génération identitaire ne doit pas faire exception : il faut dissoudre toutes les organisations qui commettent cette infraction, y compris le Rassemblement national, et traduire en justice toutes les personnalités complices. En ce cas, nous consentons à un régime restreint de libertés publiques et les dissolutions s'appliqueront à des organisations militantes tout à fait différentes, selon d'autres motifs fournis par le code de la Sécurité intérieure. Avec Génération identitaire, Gérald Darmanin savonne une très mauvaise pente. ■

YVES LANDEVENEC.

L'Écho du net

■ **Islamo-gauchisme.** - Le 14 février, Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en dénonçant « *l'islamo-gauchisme* » qui, selon elle, « *gangrène la société* », et notamment l'université, a déclenché une intense polémique. Pour s'y attaquer, la ministre a demandé en effet au CNRS de lancer une enquête interne.

Dans cette affaire, il faut distinguer le fond – l'idéologie dénoncée – de la forme, à savoir l'enquête demandée au CNRS. C'est ce que fait Descartes sur son blog éponyme (1) : « *Frédérique Vidal doit démissionner. Non qu'elle se soit trompée sur la réalité : l'islamo-gauchisme – et, d'une façon générale le préjugé que les minorités opprimées ou supposées telles ont, du fait de cette oppression, le droit d'imposer leur loi aux autres – est malheureusement une réalité bien présente dans le système universitaire et dans les milieux de la recherche français. Non, la faute de Frédérique Vidal est d'un autre ordre : c'est d'avoir confondu le scientifique et le politique, et partant de là, de ne pas jouer un véritable rôle de ministre* ». Il s'agit donc, non pas de confier « *une étude scientifique* » au CNRS, mais plutôt de demander une enquête à l'Inspection générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche « *pour constater les faits et proposer des solutions – et éventuellement des sanctions. Et, non seulement le ministre est légitime pour ordonner une telle inspection, mais c'est son devoir : si les faits qu'elle évoque sont exacts, alors c'est la neutralité du service public – dont le ministre est garant – qui se trouve menacée* ».

Mais M^me^ Vidal n'est pas la seule cible de Descartes. Après avoir cité la déclaration du CNRS qui s'oppose à sa ministre de tutelle, refuse de « *remettre en cause la liberté académique, indispensable à la démarche scientifique et à l'avancée des connaissances* » et condamne « *les tentatives de délégitimation de différents champs de la recherche, comme les études postcoloniales, les études intersectionnelles ou les travaux sur le terme de "race", ou tout autre champ de la connaissance* », l'auteur de l'article rappelle à juste titre à cette importante institution scientifique que « *l'indépendance académique* », qu'elle invoque légitimement, a pour contrepartie l'engagement à « *maintenir un haut niveau académique et à sanctionner elles-mêmes les charlatans et les faussaires. Et parmi ceux-ci, ceux qui prétendent asservir la recherche à des considérations idéologiques. Quand on constate que non seulement les brebis galeuses ne sont pas sanctionnées mais, pire, qu'elles prennent le pouvoir, alors le pouvoir politique est parfaitement légitime pour intervenir* ».

Après avoir souligné que le terme d' « *islamo-gauchisme* » a été « *forgé par Pierre-André Taguieff, lui-même universitaire et… directeur de recherches honoraire au CNRS* », sans que l'institution ne trouve à l'époque à y redire, l'article conclut fort pertinemment qu' « *il n'est pas inutile de se demander pourquoi la déclaration de Frédérique Vidal a fait autant de bruit. Car si l'islamo-gauchisme était un objet inexistant, comme les licornes, le fait que la ministre lance une mission pour le rechercher ne devrait défriser personne. Si cela provoque autant de bruit, c'est parce que la galaxie qui vit de la charlatanerie sociologique organisée sait parfaitement la précarité de sa position* ».

LOIC DE BENTZMANN.

(1) https://descartes-blog.fr/2021/02/20/dernieres-nouvelles-de-linquisition/

La fibre optique déménage le territoire

S'il y a une technologie qui aurait dû sortir gagnante de cette crise sanitaire, c'est bien la fibre optique : elle est l'outil numérique de demain, autant en stabilité qu'en quantité de données diffusées. Sauf que ce ne sera pas vrai partout...

Les visioconférences et autres réunions à distance liées au télétravail (forcé) ont mis à rude épreuve nos vieux réseaux de télécommunications, encore majoritairement en cuivre. Ces installations se sont peu à peu dégradées pour plusieurs raisons : négligence des opérateurs, aucun soutien public car l'UE les proscrit, abandon progressif au profit de la fibre.

Le numérique fait partie des domaines où les promesses de campagne n'engagent que ceux qui les entendent. On se souvient de l'engagement pris par Nicolas Sarkozy de supprimer les zones blanches (zones sans aucune couverture de réseau mobile) ou de celui de François Hollande de mettre fin au bas débit. Or, on ne vous apprendra pas que les deux existent toujours… Idem pour la fibre : en 2013, François Hollande, par l'intermédiaire d'Emmanuel Macron, alors secrétaire général de l'Élysée, avait promis qu'en 2020 80 % du territoire y aurait accès et que l'ensemble du territoire serait couvert en 2023. En septembre 2020, nous passions à peine le seuil des 45 % et des 8,5 millions de foyers desservis !

Comment expliquer ces retards ? La raison principale tient à la volonté de l'État de se dégager de la construction des grandes infrastructures de télécommunication, au profit de « *partenariats public-privé* » avec les grands acteurs du secteur. Et au détriment de l'aménagement du territoire. Il est clair en effet, qu'en laissant à des opérateurs privés, d'abord soucieux de rentabilité, le soin de déployer ces réseaux, on aboutit tout naturellement à privilégier les métropoles très peuplées (et déjà bien équipées) et à laisser de côté les zones peu denses, où le retour sur investissement est plus faible. Emmanuel Macron – qui, lors de son passage à l'université de Paris-Saclay début 2021, parlait de la France comme future nation du calcul quantique – a sciemment oublié de dire que c'est impossible sans un territoire maillé par des réseaux de télécommunication aptes à supporter de grandes quantités de données. On en est évidemment très loin aujourd'hui !

Puisque l'État a choisi de passer par le privé, il aurait dû aller jusqu'au bout de sa logique : faire jouer la concurrence, privilégier les opérateurs offrant la meilleure couverture du territoire et, en dernier ressort, compléter leurs financements par des aides publiques pour assurer à chacun l'accès à la fibre. Mais c'était trop attendre de Bercy et de Bruxelles ! Les gouvernements successifs ont préféré se décharger du sujet sur les collectivités territoriales qui ont été mises en demeure de fibrer sur leurs propres deniers les territoires insuffisamment « rentables ». Or, ni les départements, ni les régions n'ont les moyens de faire face à de pareilles dépenses, qui plus est avec les contraintes financières que l'État leur a récemment imposées. Ainsi des zones entières sont totalement laissées à l'abandon. Et ce qui est vrai pour la métropole l'est encore davantage pour les Outre-Mer : à l'heure actuelle, seule la Réunion dispose de la fibre.

L'écart entre les territoires va donc aller croissant, accentuant l'isolement et le déclassement des populations des zones rurales (la revendication pour un juste accès au très haut débit aurait pu figurer dans les revendications des Gilets Jaunes). Et imposant à nombre de nos petites entreprises et PME de se rapprocher des grandes villes, avec les effets délétères que l'on imagine sur l'emploi, l'économie des zones défavorisées et, immanquablement, sur la migration des populations vers les territoires déjà les plus peuplés.

Facteur aggravant de cette politique de Gribouille, la fin programmée des réseaux en cuivre : Orange a reçu l'accord de l'autorité de régulation du numérique pour supprimer définitivement le réseau historique à horizon 2030. Et tant pis pour ceux qui n'auront pas la fibre !

GUILLAUME VILLERS..

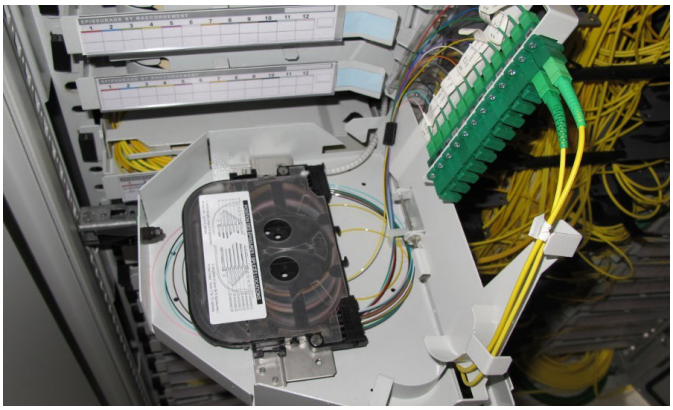

DR.

Réseau fibre optique. La France est en retard dans le déploiement de ce réseau d'avenir, car elle a accumulé les mauvais choix politiques.

La quinzaine sociale

■ **Mémoire. –** Travail à distance, effectifs réduits, gestion du stress... Comment les entreprises ont-elles, jusqu'à présent, géré la crise de la Covid-19 ? Pour en avoir une idée, les Archives nationales du monde du travail à Roubaix ont interrogé une quarantaine de dirigeants de vingt-et-un secteurs d'activité. Parmi eux figuraient notamment ceux de Bonduelle, d'Air France, du Groupe *Les Échos-Le Parisien*, de Pierre & Vacances, de Renault ou de Saint James, sans oublier La Redoute, interrogée pour son expérience dans la vente en ligne et pour être parvenue à se maintenir en dépit de la crise sanitaire. L'objectif de cette campagne intitulée *Mémoire des entreprises au temps de la Covid-19* est de contribuer à la réflexion sur cette période « *pour pouvoir permettre aux générations futures d'aborder ce genre de situation de manière sereine et positive* ». Le résultat, composé d'entretiens d'une trentaine de minutes menés entre novembre 2020 et janvier 2021, sera consultable sur le site des ANMT dès le 25 mars.

■ **Les jeunes et le travail. –** Lancée en 2014 par le Conseil National d'Evaluation de la Formation professionnelle (CNEFP), le Dispositif d'Enquêtes sur la Formation et les Itinéraires des Salariés (Defis), qui permet de suivre sur cinq années les itinéraires de 16 000 salariés, est intéressant à plus d'un titre et notamment parce qu'il révèle les aspirations des moins de trente ans. Les jeunes professionnels d'aujourd'hui semblent privilégier la qualité de vie au travail. Cela passe, selon les cas, par la possibilité de pouvoir s'y épanouir, par la création de son emploi pour pouvoir gagner en autonomie et en responsabilité, la quête d'un travail à la hauteur de sa qualification, l'articulation avec les sphères extra-professionnelles et la volonté de ne rien changer à une situation satisfaisante. La question du salaire n'est pas considérée pour elle-même indépendamment du rapport au travail et de toutes les dimensions constitutives de sa qualité.

■ **Triste anniversaire. –** Quotidien sportif de référence, *L'Équipe*, qui a soufflé ses 75 bougies le 28 février dernier, a affiché une perte de quatre millions d'euros en 2020, conséquences de la pandémie de Covid-29, qui a conduit à l'annulation de la plupart des compétitions sportives. Alors qu'une nouvelle perte record pourrait intervenir en 2021, la direction a présenté en janvier un plan de développement qui mise sur le numérique pour compenser l'érosion des ventes papier, accompagné d'un plan social qui prévoit la suppression d'une cinquantaine de postes au quotidien et dans d'autres publications du groupe Amaury, dont l'hebdomadaire *France football*. La réaction ne s'est pas fait attendre : une grève historique, massivement suivie par ses reporters, a empêché la parution du journal pendant deux semaines. Parallèlement, la direction s'engage à créer douze postes pour renforcer l'offre numérique. Insuffisant pour les syndicats qui ont suspendu la grève, mais pas le mouvement.

Dette publique : quelle finalité ?

Depuis quarante ans, les gouvernements de droite comme de gauche qui se sont succédé à la tête du pays se sont tous efforcés de maintenir à 3 % du PIB le déficit budgétaire et à 60 % de ce même agrégat la dette publique, sans toutefois toujours y parvenir et sans jamais s'interroger sur leur bien-fondé. Nous avons vu dans un précédent article (1) que le second indicateur n'a aucun sens. Qu'en est-il du premier ? Quelles sont les conditions qui ont présidé à son élaboration ? Quelles en sont les implications ?

Fraichement élu président de la République en 1981, François Mitterrand souhaite disposer d'une règle de finance publique simple et claire, validée par des experts, à opposer aux ministres budgétivores du gouvernement de Pierre Mauroy qui assaillent son bureau en permanence pour réclamer une rallonge. Le déficit de la loi de finances présentée par son prédécesseur à la fin de l'année 1980 s'élève à 29 milliards de francs, celui de la loi de finances rectificative, adoptée par la nouvelle Assemblée, s'envole à 55 milliards, et le nouveau chef de l'État, poussé par Jacques Delors, son grand argentier, entend respecter un minimum de rigueur dans la gestion des comptes de la Nation.

La commande est passée à Guy Abeille, alors agent non-titulaire de l'Etat, chargé de mission auprès de Laurent Fabius, ministre délégué au Budget, et à Roland de Villepin (cousin de Dominique), haut-fonctionnaire, chef de bureau de ce ministère, de réfléchir rapidement à ce que pourrait être cette nouvelle norme. Dans un article paru dans *La Tribune* en 2010, le premier explique par quels raisonnements tortueux ils sont parvenus à fixer à 3 % du PIB le ratio du déficit budgétaire au-delà duquel il y aurait péril en la demeure. Or, il se trouve qu'en 1982, le déficit budgétaire s'apprête à franchir la barre symbolique des cent milliards de francs, soit… 3 % du PIB. C'est ce critère – « *ce que nous avions de plus sérieux, de plus fondé en magasin* », précise Guy Abeille – qui sera retenu par notre duo, conscient cependant qu'il n'a aucun fondement scientifique, aucun sens économique et qu'il « *divise des choux par des carottes* ».

Le rôle du Traité de Maastricht. Dix ans plus tard, ce ratio (déficit sur PIB) figurera pourtant parmi les critères de convergence du Traité de Maastricht qui jette officiellement les fondations de l'euro et qui sert de base à l'autre règle inepte des 60 % relative à la dette. C'est à lui qu'il conviendra de se référer quand il s'agira de faire des choix en matière de politique économique. Et Guy Abeille de conclure à son propos : « *Le voilà paradigme : sur lui on ne s'interroge plus, il tombe sous le sens (…) Construction contingente du discours, autorité de la parole savante, l'évidence comme leurre.* »

La manière dont cet indicateur a été élaboré scelle la démission des politiques imbus de leur maigre pouvoir face aux technocrates qui se moquent d'eux : « *Parfois lorsque j'entends, repris comme un mantra, le 3% du PIB, je m'amuse de ce trois que nous avons choisi* », commente, non sans un certain cynisme, l'expert en statistiques. Ledit Traité a été complété en 1997 par le Pacte de stabilité et de croissance européen, des réformes sont intervenues, comme la création du Mécanisme européen de stabilité, ou, après la crise de 2008, le *six-pack* et le *two-pack* (mesures législatives qui visent à renforcer la « *gouvernance* » européenne et édictent des sanctions en cas de déficit public « *excessif* ») après la crise de 2008, introduisant toujours plus de complexité que les ministres, dont le mandat est limité, doivent respecter sans broncher, mais à laquelle ils ne comprennent pas grand-chose.

DR.

Planche à billet. Le vrai sujet est davantage ce que finance la dette publique que son niveau.

Outre le fait que ce ratio soit, toujours selon Guy Abeille, le « *fruit des circonstances, d'un calcul à la demande monté faute de mieux un soir dans un bureau* », qu'il puisse « *au mieux servir d'indication, de jauge* », qu'« *il situe un ordre de grandeur* », « *soupèse une ampleur, et fournit une idée – mais guère plus – immédiate, intuitive de la dérive* », qu'« *en aucun cas il n'a titre à servir de boussole* » et qu'« *il ne mesure rien* », il ne prend pas en compte le contexte qui pousse un gouvernement à dépenser plus qu'il ne perçoit.

Pourtant, nous savons depuis Keynes que seules les politiques budgétaires contracycliques sont pertinentes ; elles consistent à mener une politique d'expansion budgétaire en cas de crise, afin de relancer l'activité économique, et de rigueur en période de croissance, de manière à réduire le déficit et à éviter toute surchauffe de l'économie qui serait dommageable à sa santé. Or, ce taux a été imposé dans une période de croissance relativement élevée, laquelle s'est, depuis, progressivement estompée.

La cause du déficit. Il importe également de s'intéresser à la cause de ce déficit, à ce que le budget en déficit « *excessif* » finance : il n'a pas, en effet, la même signification ni les mêmes conséquences s'il sert à acquitter les dépenses de fonctionnement de l'État qui s'accumulent d'année en année, s'il assure des services publics de qualité et la protection sociale des citoyens, s'il permet des investissements stratégiques pour le pays, ou encore s'il sert à payer les retraites des Américains qui sont contraints, depuis la promulgation en septembre 1974 de la loi Erisa (*Employee Retirement Income Security Act*), de placer leurs fonds de pension sur les marchés financiers où les États, faute de pouvoir recourir à leur banque centrale, sont obligés de se financer (2). La structure des lois de finances de ces dernières décennies, à l'exception de celle de 2021 pour cause de Covid-19, montre que la priorité est accordée au paiement des intérêts de la dette, donc à ces derniers, au détriment de tous les autres.

Il y aurait pourtant mieux à faire. Notamment, à créer les conditions de financement d'un vaste programme de « *reconstruction écologique* » qui concilie les dimensions économiques, sociales et environnementales. À titre indicatif, l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) évalue à au moins 55 à 85 milliards d'euros par an les investissements à réaliser dans les secteurs du bâtiment, des transports et de la production d'énergie pour atteindre les objectifs énergétiques et climatiques de la France. Ils n'étaient que de 31 milliards d'euros en 2017 et de 40 en 2018. Il est donc peu probable qu'on parvienne à relever tous ces défis sans changer complètement de politique économique. Nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement. ■

NICOLAS PALUMBO.

(1). Cf. *Royaliste* n° 1204 du 1er février 2021, p. 5.
(2). Voir Pierre-Yves Gomez, *L'esprit malin du capitalisme*, DDB, octobre 2019.

Rome n'est plus dans Rome

La reprise en main de l'Italie par un gouvernement largement piloté par Bruxelles illustre une nouvelle fois l'échec des formations populistes.

DR.

Mario Draghi. Son gouvernement d'inspiration « européiste et atlantiste » a le soutien de la Ligue de Salvini et du M5S.

Il y a deux choses dont il faut se méfier en politique : les cadeaux des Grecs et les articles du *Monde*. Lorsque notre vénérable « journal suisse de langue française » annonce « *une bonne nouvelle pour l'Europe* », elle est généralement moins bonne pour les peuples. Ainsi du mirobolant M. Draghi, dont l'arrivée aux affaires à Rome est présentée par la feuille vespérale comme « *un triomphe romain* ». Devant la paralysie de la gauche italienne et sa peur panique de voir Salvini revenir au pouvoir, le président Sergio Mattarella avait-il d'autre choix que de désigner un gouvernement d'union autour d'un homme providentiel ? Notre banquier passait par là, mais pas fortuitement…

On a vu dans ce changement la main de Matteo Renzi, l'ancien président du conseil, dont la soif de revanche est connue. Son retrait de la majorité précédente a précipité une crise qui avait d'autres raisons. La récente réforme du Parlement italien réduisant de plus de moitié le nombre de sièges aux prochaines élections, aucun parlementaire ne souhaite d'élections anticipées et toute solution de replâtrage ministériel, même provisoire, est donc bonne à prendre ! Plus fondamentalement, la classe politique italienne est consciente que la crise économique qui s'annonce derrière la pandémie risque de balayer beaucoup de monde. Quoi de plus naturel que de se mettre à l'abri derrière un gouvernement de technocrates, béni par Bruxelles et qui prendra les premiers coups ? Enfin, la même classe garde la nostalgie de la démocratie chrétienne, dont elle est issue et M. Draghi, catholique discret, dispose de soutiens dans toutes les formations social-chrétiennes du continent, ce qui lui confère certaines qualités.

On notera, au passage, les sauts de carpes auxquels se sont livrés les deux formations populistes pour rester dans le jeu. La Ligue, après avoir avalé l'euro, fait désormais partie d'un exécutif qui se déclare « *européiste et atlantiste* ». Adieu donc « *Bruxelles l'affameuse* » et l'ami Poutine ! Salvini a été manifestement sommé par son électorat de petits patrons du Nord de rentrer dans le rang. Quant au M5S, ex ennemi du système, il siège désormais avec les pires, les amis de Silvio Berlusconi ! Après d'autres pays européens, le populisme italien vient donc, lui aussi, de rejoindre l'écurie.

Il y a quelques leçons utiles à tirer de cet échec populiste. Rien ne peut se construire durablement, sous les feux croisés de Bruxelles et des milieux d'affaires, sans un programme solide et un réel savoir faire tactique. Or, rien n'est plus étranger à MM. Salvini, Grillo et di Maio que la notion de programme et ils se sont révélés de bien piètres tacticiens. Surtout, ils n'ont pas su profiter d'un contexte favorable qui plaçait près de deux Italiens sur trois derrière eux. Là réside les points faibles de toutes les formations populistes : rien, aucun changement de système ne sera possible en Europe en dehors de larges, de très larges rassemblements, conduits par des gens habiles et sérieux. ■

FRANÇOIS RÉNIÉ.

Voix étrangères

■ **Deb Haaland.** - Une Amérindienne ministre de l'Intérieur de Joe Biden ! L'événement aurait mérité une plus large couverture médiatique, notamment aux États-Unis. Outre les inévitables articles des journaux de mode, comme *Vogue*, sur les tenues arborées lors de la cérémonie d'inauguration, le 21 janvier, l'impétrante ayant revêtu mocassins, robe arc-en-ciel, bijoux traditionnels, on relèvera une « libre opinion » en date du 29 décembre où le *New York Times* se prend les pieds dans le tapis pour n'avoir pas vérifié l'identité de la journaliste qui prétendait parler au nom des communautés indiennes et n'en était pas. Son propos n'était pourtant pas inintéressant. Sous le titre : « *Peut-elle rester une héroïne ?* », elle détaillait les nombreux défis qui attendent l'intéressée. C'est la première fois qu'une Amérindienne prend la tête de ce ministère qui, contrairement à la France, ne s'occupe que des territoires, la sécurité étant du ressort du département de la Justice. Et seulement de ceux qui dépendent de l'État fédéral, c'est-à-dire, pour l'essentiel, des terres confisquées aux Indiens au XIX^{e} siècle : un quart de la superficie des États-Unis, soit 400 000 km^2, presque autant que le territoire français, 20 % des réserves de gaz et de pétrole du pays.

À ce poste, M^{me} Haaland ne sera pas la représentante des Indiens, mais l'agent de l'État fédéral, garante de ses intérêts. Un site dédié à la protection de l'environnement, *Gizmodo*, relève, le 19 janvier, que dans ses premières déclarations, M^{me} Haaland a bien parlé de la défense des sites sacrés des tribus et de la régulation de l'exploitation du gaz, mais qu'elle n'a pas pipé mot du mouvement en faveur de la restitution des terres (*Our Land Back Movement*), que l'article qualifie de mouvement de décolonisation.

Un autre site environnemental, *Living on Earth*, a interviewé, le 15 janvier, la dame qui s'honore d'une généalogie remontant au XIII^{e} siècle, date d'arrivée de sa tribu, les Pueblo, au Nouveau-Mexique. Elle n'appartient donc pas aux Indiens des Plaines, ni à ceux du Grand Nord, mais à cette catégorie d'Indiens hispanisés, évangélisés par les Franciscains, Mexicains à l'indépendance en 1821. Ils n'ont donc pas subi la déportation et la quasi-annihilation qui a prévalu au Far West. Leur assimilation s'est faite notamment par l'armée, surtout pendant la Seconde Guerre mondiale. Le père et la mère de Mme Haaland étaient tous deux militaires. Le père, officier des Marines, est un héros du Vietnam, d'origine norvégienne, d'où le nom de Haaland. La moitié de la population qui, au recensement, se déclare amérindienne est métisse (2,3 millions sur 5,2). **Y. L. M.**

Les Faits majeurs

■ **Arménie**. – Fragilisé par l'issue tragique du conflit militaire avec l'Afghanistan dans le Haut-Karabagh, le Premier ministre Nikol Pachinian affronte depuis plusieurs jours la colère des manifestants dans les rues d'Erevan. Le chef du gouvernement, sur la défensive, a dénoncé une tentative de putsch, après l'appel à démission lancé jeudi dernier par l'état-major de l'armée. Pachinian sait qu'il ne pourra compter sur la magnanimité des principales figures de l'opposition, désormais favorables à son départ immédiat du pouvoir.

■ **Chine.** – Les critiques redoublent contre la République populaire, dont la politique de répression contre la minorité ouïghoure devient un sujet diplomatique majeur. La semaine dernière, le Parlement néerlandais a adopté une résolution qualifiant les exactions commises dans le Xinjiang de « *génocide* », tandis que le ministre français des affaires étrangères a préféré parler de « *système de répression institutionnalisé* ». Ce refroidissement des relations avec les pays de l'Union européenne intervient alors que le récent Accord global sur les investissements (AGI) n'est toujours pas signé.

■ **États-Unis.** – *He's back !* Donald Trump refait parler de lui. Après avoir obtenu, sans surprise, son acquittement par le Sénat, l'ex-président s'est exprimé publiquement dimanche soir, pour la première fois depuis son départ de la Maison Blanche, devant les militants républicains réunis à Orlando. L'objectif de l'homme d'affaires est bien de demeurer le champion de l'électorat conservateur en vue de la présidentielle 2024, au grand dam des caciques du *Great Old Party.*

Sur le court terme, la présence française au Sahel a pris le pas sur celle en Afrique centrale, où les échéances ne laissent pourtant pas d'inquiéter à moyen terme.

Afrique subsahélienne

PAR **YVES LA MARCK.**

Centrafrique, ce n'est pas le nom d'un pays déterminé, ni d'un État – failli –, ni d'une nation – inexistante –, mais d'un espace géographique intermédiaire, mal délimité, qui court du Sahel à l'Équateur. L'Afrique Équatoriale française (AEF) portait mal son nom, sauf pour le Gabon et le Congo-Brazzaville. L'espace centrafricain, relié arbitrairement à Brazzaville et au bassin du Congo sous le nom d'Oubangui-Chari, ses deux affluents, rappelle le scandale du Congo-Océan dénoncé en 1927 par André Gide. Les autorités coloniales de l'époque avaient substitué le travail forcé consacré au désenclavement de cet intérieur à l'esclavagisme des émirats musulmans qui régnaient entre le nord de la Centrafrique actuelle, le Tchad et le sud-Soudan.

La République Centrafricaine, RCA depuis l'indépendance, compte ainsi la plus faible densité de population en Afrique (3 habitants au km^2) sur une superficie supérieure au territoire français (620 000 km2), ce qui explique la faiblesse structurelle des infrastructures et donc de l'administration centrale, hors de la capitale Bangui qui concentre le quart de la population.

Savane et nomadisme. Le changement climatique autant que la continuité historique convergent depuis plus de deux décennies pour raccrocher cet espace au Sud-Tchad (Sahr, ex-Fort Archambault) et au Soudan (Darfour et Bahr-el-Ghazal), un espace aux frontières invisibles, sans postes-frontières (deux sur 1 200 km avec le Tchad), une terre de transhumance pour les troupeaux, au début pendant la saison sèche mais désormais en toute saison, à travers la savane centrafricaine « *où l'herbe ne finit jamais* », un paradis par rapport au Sahel du nord et du centre. La Centrafrique et ses marges se définissent donc plus comme subsahéliennes que comme équatoriennes. Le mouvement dominant s'effectue du nord vers le sud, la limite méridionale étant constituée par l'ensemble forestier congolais, le second au monde après l'Amazonie. Le nomadisme déborde même sur la partie nord-est de la République démocratique du Congo, à l'est de Bangassou, occupant le haut et bas-Uélé, limitrophes de l'Ituri, déplaçant la zone des affrontements locaux. Bangassou, longtemps citadelle des « *rebelles* », a été récemment reprise par les forces centrafricaines et leurs alliés.

A l'ouest, la capitale Bangui dépend non du fleuve (l'Oubangui, affluent du Congo) mais de la route forestière qui la relie au port de Douala au Cameroun (1500 km dont 800 en territoire centrafricain). Les

DR

Le président centrafricain Touadéra : prêt à dialoguer avec l'opposition, mais pas avec les groupes violents.

« *rebelles* », qui bloquaient la route depuis décembre, viennent de lever le boycott sous la pression de l'armée, renforcée par des éléments rwandais et russes, qui travaille en coordination avec les quelques 12 000 Casques Bleus de la Mission onusienne (Minusca), où les Rwandais constituent le contingent le plus nombreux.

Barkhane contre Sangaris. Après sept opérations militaires depuis l'indépendance jusqu'à la dernière, de 2013 à 2015, l'opération « Sangaris » (1 600 hommes), la France, seul pays de l'Union européenne à entretenir une ambassade à Bangui, s'est retirée (à part quelques éléments, de l'ordre de 300 hommes notamment pour sécuriser l'aéroport). Elle dispose néanmoins d'une base arrière à Libreville et a recours le cas échéant à un appui aérien.

Il était difficile de mener de front « *Barkhane* » au nord Sahel et « *Sangaris* » au sud. Pour quel intérêt ? La lutte contre les djihadistes au nom du contre-terrorisme était un motif compréhensible par l'opinion française. L'interposition entre factions ennemies en Centrafrique l'était d'autant moins qu'il était devenu évident que l'argument religieux passait après bien d'autres considérations sociales, que les éleveurs musulmans étaient d'authentiques éleveurs et non des djihadistes masqués et que le risque allégué de génocide – qui justifia l'engagement rwandais – était aussi écarté. Les rivaux d'hier, Seleka, dits Tchadiens, et anti-Balaka, dits Chrétiens, quatorze groupes armés au total, ont rebattu les cartes après l'accord de Khartoum du 6 février 2019. La Coalition pour le Changement (CPC), qui regroupe six de ces groupes, s'est opposée à la tenue des élections présidentielles prévues et maintenues au 27 décembre 2020, auxquelles à peine un tiers des électeurs ont pu prendre part et qui ont vu la reconduction du président sortant Faustin-Archange Touadéra, investi en 2016.

Une vigilance française dans la région s'impose pourtant, eu égard aux successions qui pèsent sur les États francophones d'Afrique centrale. À Brazzaville, le président Sassou N'Guesso, 72 ans, se représente, le 21 mars prochain, après 36 ans de pouvoir. Il est supposé agir comme médiateur dans la crise centrafricaine au nom de ses pairs de l'organisation régionale d'Afrique centrale. Au Tchad, le maréchal Idriss Deby, 68 ans, se représentera aussi, le 11 avril, après 30 ans de pouvoir. Au Gabon, Ali Bongo a été réélu en 2018, tout comme au Cameroun, Paul Biya, 88 ans, qui bat tous les records avec 38 ans de règne. Pour avoir été à l'ordre du jour de chaque présidence française, le devenir de l'Afrique centrale, indéfiniment reporté sur la génération suivante, prendra comme d'habitude chacun par surprise. Est-ce que c'est si important depuis que la Françafrique est morte et l'affaire Elf enterrée ? On entend la doxa : « *Ce n'est plus notre problème. Même s'il y a des intérêts français, ceux-ci n'engagent pas l'intérêt de la France. N'avons-nous pas abandonné le Congo-Kinshasa ? Les Grands Lacs ne nous concernent plus et nous avons fait la paix avec Kigali. Nous laisserons passer l'orage.* »

La crainte que le retrait français soit comblé par les Russes, également brandie au Sahel, ne doit pas être surjouée. La guerre froide, même réchauffée sous les Tropiques, est loin. Les enjeux ne sont plus les mêmes. Brazzaville et Luanda étaient des clients de Moscou. Le président angolais Dos Santos, qui a cédé un pouvoir qu'il détenait depuis 1979, avait été formé en URSS. Sa fille, héritière de ses affaires, est née d'une mère russe. Brazzaville avait été longtemps le principal point d'entrée des Chinois du temps de Mao. Qu'en reste-t-il ? Le Bassin du Congo revient à la politique de la « *porte ouverte* » qui avait été consacrée par le traité de Berlin de 1885, avant d'être complétement dévoyée (le roman de Joseph Conrad, *Le Cœur des ténèbres*, en restitue parfaitement le dévoiement). ■

DR.

L'impératif stratégique

Entretien avec **Jacques Sapir**

Directeur d'études à l'EHESS et au Centre d'études sur les modes d'industrialisation, Jacques Sapir a publié de nombreux ouvrages qui ont été présentés dans *Royaliste* et aux Mercredis de la NAR. Le dernier paru est un recueil de chroniques consacrées aux grandes questions de stratégie, trop souvent oubliées ou négligées en une époque où prévaut la gouvernance par les nombres et pourtant essentielles quand survient une pandémie...

Royaliste : Pourquoi ce livre ?

Jacques Sapir : Ce livre se situe au croisement d'une expérience personnelle et de découvertes sur les liens qui existent entre l'économie et la stratégie. Ces liens conduisent à réhabiliter la question du « pourquoi » face à la question du « comment » et découlent de la prise en compte de l'incertitude. Les économistes du courant néo-classique ont tendance à ne poser que la question du « comment ». Elle n'est pas sans importance, mais me semble très secondaire par rapport à la question des finalités.

Quant à mon expérience personnelle, j'ai mené, en même temps que ma carrière universitaire, une carrière plus discrète de consultant pour le ministère de la Défense, entre 1988 et 2004. J'ai, notamment, travaillé sous les ordres du général Pâris et de Pierre Conesa. Cela m'a permis de mieux saisir la manière dont se construit un raisonnement stratégique. Quand on rencontre des acteurs de la décision, on comprend l'importance des petits détails. Face à plusieurs décisions possibles, le basculement en faveur d'une décision peut être le fait du hasard. Il faut, par ailleurs, ne jamais oublier que les personnes les plus expérimentées peuvent elles aussi commettre des erreurs… qui vous apprennent énormément si vous êtes capable de les analyser.

Royaliste : Comment peut-on envisager les liens entre l'économie et la stratégie ?

L'idée m'est venue en préparant ma thèse d'État, qui portait sur les cycles d'investissement dans l'économie soviétique. Examinant la question des choix stratégiques faits par l'Union soviétique dans les années 1930, j'ai constaté un lien évident entre l'économie et la stratégie et découvert qu'une partie du raisonnement économique pouvait être réécrite dans le langage de la stratégie. Inversement, une partie du discours stratégique pouvait aussi être réécrite dans le langage de l'économie.

Royaliste : Vous soulignez l'importance de l'information…

Oui, obtenir la bonne information ne suffit pas ; encore faut-il savoir l'utiliser. J'ai été très influencé, lors d'un séjour à la Naval Postgraduate School en 1991, par un cours d'un professeur sur l'usage du renseignement et de l'information dans la décision stratégique. Un cours d'autant plus instructif que ce professeur avait été le numéro 2 du commandant Rochefort, une légende dans l'US Navy, à Pearl Harbor en 1941… La Marine américaine avait envisagé une attaque japonaise sur Pearl Harbor dès 1937. Par sous-estimation de l'adversaire, et sans doute par mépris raciste, les Américains pensaient que les Japonais ne pouvaient pas lancer plusieurs opérations à la fois. Le commandement américain avait détecté, début décembre 1941, l'attaque sur les Philippines, et le convoi japonais qui faisait route sur la Malaisie. Le commandement Rochefort et son numéro 2 savaient que quelque chose d'autre était en préparation, tout en ignorant où se trouvait la flotte japonaise. Mais, leur intuition d'une attaque sur Pearl Harbour, n'était étayée par aucune preuve et Rochefort n'a rien dit à l'amiral Kimmel qui commandait la flotte américaine du Pacifique...

Je veux aussi signaler l'ouvrage de Vladimir Kvint. Ce collègue russe explique qu'à partir du moment où l'on est entré dans le « gouvernement par le nombre », il y a eu perte de la compréhension de

la stratégie – dans le personnel politique mais aussi, parfois, chez les militaires. Ce qu'écrit Vladimir Kvint peut être rattaché à ce que disait, en 1985, Martin Van Creveld. Dans *Command in war*, cet auteur israélien analyse la prise de décision et montre que, dans une certaine situation, on peut être conduit à des formes de pathologie informationnelle si l'on s'appuie trop sur les nombres et les données traitées par les ordinateurs.

Autre sujet : la stratégie, c'est aussi la logistique. L'économie industrielle et la stratégie se combinent. La logistique, d'ailleurs, est tout aussi importante hors des situations de guerre : on le voit dans la crise du Covid où nous avons été successivement confrontés au manque de masques, de tests et de vaccins. On peut tenir tous les discours volontaristes que l'on veut, mais si l'on ne dispose pas de moyens logistiques, on se comporte comme un amateur. La stratégie, c'est enfin le politique. Penser les finalités de l'action impose de penser la succession des étapes et pas seulement selon l'étape en cours. Or, s'il y a une discipline où la question du « pourquoi » a été enterrée sous la question du « comment », c'est bien l'économie. Je me suis donc demandé, dans mon ouvrage de 2000, *Les Trous noirs de la science économique*, comment certains économistes ont pu imposer, dans notre discipline, l'idée d'un espace lisse, sans frictions, et surtout d'un espace où tout doit se jouer au cours d'une seule période. L'idée d'une succession de périodes, au cours desquelles les acteurs économiques pourraient changer de comportement, est fondamentalement exclue par la pensée néo-classique.

La stratégie se fonde sur la possibilité de l'incertitude radicale. Il faut se méfier de celui qui vous annonce une décision en affirmant que « nous avons tout prévu ». Cette assurance annonce dans la plupart des cas de très gros problèmes.

Royaliste : Votre livre est un recueil d'analyses d'ouvrages qui portent sur des sujets très divers. Quelle a été votre ligne directrice dans le choix de ces articles ?

J'ai retenu trois questions essentielles. La première concerne les liens entre la pensée militaire et la pensée économique. C'est dans cette perspective que j'ai étudié le thème de la **mobilisation**, qui est un thème fascinant. À partir de la guerre de Sécession, la guerre devient industrielle : ce qui compte c'est moins l'argent que la capacité de production et la capacité à réorienter rapidement sa production. À cet égard, l'expérience de la Première Guerre mondiale a été fondatrice, mais il y a eu d'autres épisodes de mobilisation industrielle, en particulier pendant la Seconde Guerre mondiale.

J'ai également étudié le problème de la **concentration des moyens**, qui peut prendre des formes où l'économique et le stratégique se combinent – notamment la

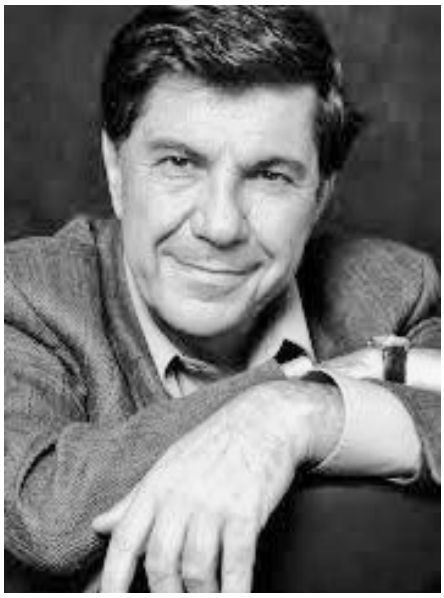

L'économiste Jacques Sapir met en avant les questions de stratégie et de finalité de l'économie

Réserve d'artillerie du Grand Quartier Général qui est l'œuvre du général Buat et qui a joué un rôle essentiel.

La troisième question est celle de **l'adaptation**, militaire et économique. La guerre est un ferment de transformation très important dans les sociétés mais, globalement, la nécessité d'une adaptation s'impose aussi en temps de paix. Un système qui est peu adaptable peut se révéler très performant dans un certain contexte mais, quand le contexte évolue, il perd de ses capacités. L'exemple classique consiste à opposer les armées professionnelles à des armées de conscription qui sont beaucoup moins bien préparées à la guerre que les premières. C'est le cas de l'armée française qui subit de très sérieux revers en 1914. Mais si l'instrument militaire parvient à résister au premier choc, il peut s'adapter et parvenir à un niveau d'efficacité très supérieur à l'armée professionnelle, qui est quant à elle beaucoup moins adaptable.

Royaliste : Quelle est la place du symbolique dans la stratégie ?

On ne peut pas extraire la question des finalités de la question de la symbolique de l'action politique. J'évoque à ce propos trois livres. Le premier concerne le rôle de l'Indochine dans la stratégie japonaise en 1940-41. Le deuxième porte sur le symbole de Bir Hakeim, qui vaut pour les Français mais aussi pour les Anglais et les Américains : c'est grâce à la défense de Bir Hakeim que les Américains ont commencé à prendre au sérieux le général de Gaulle et la France libre. Même du côté allemand, Hitler et ses généraux se rendent compte avec Bir Hakeim que la France est capable de bloquer avec très peu d'hommes la machine militaire germano-italienne. Je me suis également intéressé à la biographie de Suzanne Cointe, qui a joué un grand rôle dans les organisations culturelles du Parti communiste, qui a été une militante de l'Internationale communiste et qui a exercé de très hautes responsabilités dans le réseau Trepper. À partir de ce cas, on peut réfléchir sur le recueil du renseignement en temps de guerre et sur la manière de l'exploiter : faut-il croire aux renseignements que l'on reçoit ? Ainsi, il faut se demander pourquoi Staline n'a pas cru Richard Sorge ni Léopold Trepper…

Royaliste : Quel peut être le regard du stratège sur les réactions gouvernementales à la pandémie ?

Que le pouvoir politique ait été surpris par la pandémie est normal. Mais, une réflexion stratégique avait été développée en 2004-2005 sur la question sanitaire : on avait donc envisagé les conditions de résilience de la société française face à une épidémie. Cependant, l'ensemble des mesures qu'on avait commencé à prendre a été liquidé par morceaux sous les trois derniers présidents. Je me suis donc demandé s'il n'y avait pas une manière de poursuivre le travail engagé au moment de l'épidémie du SRAS. On aurait pu transposer certaines des pratiques militaires dans la sphère civile.

Royaliste : Comment ?

Prenons la question des lits de réanimation. La France n'en n'avait pas, et n'en a toujours pas assez. L'Allemagne en avait plus que nous mais ce pays semble rencontrer des problèmes du même ordre que les nôtres. Pourquoi ? Un lit de réanimation, c'est du matériel et il fallait donc avoir des stocks de matériel mais il faut surtout du personnel. Or, l'Allemagne, qui dispose de 24 000 lits de réanimation, semble ne pouvoir en utiliser que 12 à 13 000, faute de personnel. Bien entendu, on ne peut, en période normale, avoir du personnel pour 25 000 lits de réanimation, mais on peut avoir du personnel ayant les compétences nécessaires et venant les entretenir régulièrement auprès des services de réanimation qui fonctionnent en temps normal, afin qu'il puisse être mobilisé immédiatement en période de crise.

Une véritable pensée stratégique sur la crise sanitaire aurait envisagé ce type de question : on ne peut pas demander au système français de santé d'être en permanence au niveau d'une épidémie. Mais on aurait dû donner au système de santé la capacité de mobiliser en quelques semaines les moyens et le personnel nécessaire : il fallait prévoir des systèmes d'incitation et de rémunération pour le personnel éventuellement mobilisable.

Dans les *Mémoires pour le Grand Dauphin*, Louis XIV écrit : « *Toujours prévoir le pire, l'espérance est mauvais guide.* » C'est une règle de l'action politique, qui devrait à nouveau être mis en avant. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

Jacques Sapir, *Chroniques stratégiques, L'Esprit du temps*, janvier 2021.

Vienne 1683-2020

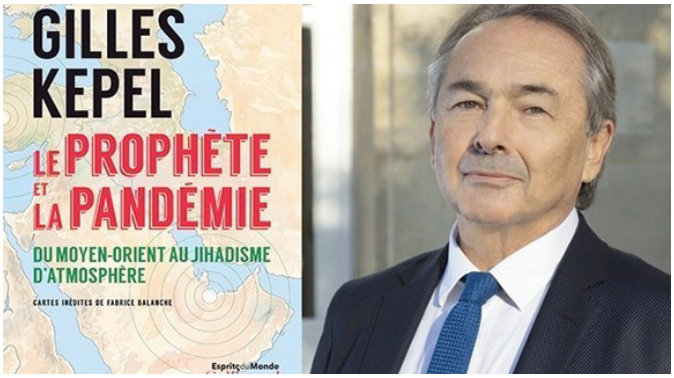

DR.

Face à la « *faillite des études arabes* » et à « *l'impéritie occidentale face à l'islamisme* » qu'il ne cesse de dénoncer, Gilles Kepel demeure notre boussole pour comprendre cet Orient compliqué qui est notre arrière-cour et s'invite parfois dans notre salle de séjour.

Gilles Kepel n'a rien perdu de sa virtuosité à déchiffrer et à décrypter les manifestes islamistes, même s'il n'a cessé d'avertir que le mot en arabe n'a aucun sens différent de celui d'islamique. Il fut le premier à analyser l'assassinat de Sadate *(Le Prophète et le Pharaon*, issu de sa thèse, 1984), le premier à étudier de près *Les banlieues de l'Islam* (1991), ou *À l'Ouest d'Allah* (1994). Si cette expertise linguistique, culturelle, historique du monde arabo-musulman venait à se perdre ou à se pervertir, l'effet serait suicidaire pour notre pays, l'Europe et l'Occident tout entier.

De plus en plus rattrapé par l'actualité immédiate, Kepel n'évite pas dans ce dernier opus, écrit à chaud, les répétitions dues à l'urgence de l'édition, mais les 18 cartes fort colorées dues à Fabrice Ballanche, ainsi qu'une chronologie de vingt pages pour la seule année 2020, suffiraient à faire de son livre un manuel indispensable.

Il émet de nouvelles hypothèses sur les mutations du virus. Le nouveau djihadisme, celui des réseaux sociaux, le quatrième en date après celui des moudjahidines, d'Al Qaïda et de Daech, est une conjonction d'instantanés. Les auteurs des attentats se lisent les uns les autres, se poussant à l'acte par le partage d'images sur l'écran. Kepel parle de « *jihadisme d'atmosphère* ». Personne en particulier n'encourage les jeunes musulmans d'aujourd'hui à travers le monde à se bâtir des fantasmes : tout au plus un climat favorisé par des imams autoproclamés, ici et là, ou les prétendants étatiques au leadership de l'Umma.

Kepel a été très marqué par la « *réislamisation* » de Sainte-Sophie, le 27 juillet 2020. Il dresse un parallèle saisissant avec l'attentat de Vienne du 2 novembre 2020, œuvre d'un Albanais de Macédoine du nord, né en Autriche, qui avait pourtant été arrêté par les Turcs qui avaient donné son signalement aux Autrichiens. Pour lui, cet albanais est représentatif de la Roumélie, la partie européenne de l'Empire ottoman. L'échec des Ottomans devant Vienne, le 16 septembre 1683, demeure, selon lui, un traumatisme égal, en rapport inversé, à la prise de Constantinople en 1453. Il illustre la quatrième de couverture d'un croquis du siège de Vienne, tandis que le rabat de la couverture regroupe des documents laissés par des migrants tunisiens dans un tunnel des Alpes-Maritimes à la mi-octobre 2020. Le parallèle est intentionnel. Mais que peut-il bien signifier ? À quel jeu se prête ici l'universitaire médiatique qui se tient au plus près de l'événement et des autorités, tout en regrettant de ne pas toujours être entendu ? Il décrit bien la stratégie du dirigeant turc, qu'il compare avec quelque raison à celle de Khomeini en 1989, dirigée contre Salman Rushdie, prenant ainsi le leadership musulman au détriment de l'Arabie saoudite. C'est Erdogan qui dispute aujourd'hui ce leadership aux wahhabites : il remplit Sainte-Sophie quand l'esplanade de la Kaaba est vide (pour cause de Covid, le Hajj a été annulé) ; l'imam turc qui conduit la prière en cette occasion arbore un Yatagan, le sabre ottoman, pour faire pièce à celui qui est dessiné sur le drapeau vert de l'Arabie saoudite. Les Occidentaux sont des victimes collatérales, instrumentalisées, d'un jeu qui se décide ailleurs et dont il ne faut pas se tromper sur le sens et la portée. *Va-t-on sortir du Chaos,* titre de son dernier ouvrage paru en 2018 ? Non, répond Kepel, mais il se réorganise. ■

YVES LA MARCK.

Gilles Kepel, *Le Prophète et la Pandémie. Du Moyen-Orient au jihadisme d'atmosphère*, Gallimard, février 2021.

Dans les revues

■ **Idiocratie.** - Tiens une nouvelle revue ? La couverture attire l'œil. Le détail d'un tableau inquiétant occupe tout l'espace sous un titre curieux, *Idiocratie*, en minuscules et au-dessus de la mention « numéro moins 2 ». Je saisis l'objet, sans me désinfecter les mains, le retourne. Au dos, trône un chat, surmontant une devise : Ni Dieu, ni maître, ni croquettes. Qu'est-ce que c'est que ça ? grommelai-je dans mon masque porté sous le nez. Sans doute contaminé par un islamo-gauchiste qui aurait imposé le sens de lecture des mangas, je feuillette à partir de la dernière des 96 pages. Et défilent sous mes doigts, avec quelques ratés : une ligne d'une chanson de France Gall, un haïteku – « *nouveau genre poétique* » – dont la morale chrétienne m'interdit de dire plus. Suivent plusieurs morceaux de bravoure littéraire, puis un hommage à Michel Tonnerre, chanteur breton francophone que nous sommes quelques-uns à ne pas avoir oublié. Je passe encore quelques pages de littérature, pour m'attarder sur un *memento mori* à Jean-Louis Chrétien, philosophe parti discrètement rejoindre son Dieu à l'été 2019, dont l'« *art obscur, la phénoménologie de la parole, aura fait dialoguer les néoplatoniciens, les pères de l'Eglise et les philosophes contemporains dans une langue élégante, une "poétique de la dilatation" où le souffle traverse les coeurs et élargit l'espace du sens* ». Puis vient une évocation de Jacques Vaché, « *poète sans oeuvre* », mort à 23 ans, qu'une nouvelle édition de ces *Lettres de guerre* nous « *restitue bien vivant, pour toujours en faction à la lisière du rire en larmes* », article assez vachard à l'encontre d'André Breton, « *une des plus sinistres incarnations de l'esprit sérieux du XX^e siècle* », en dépit de la « *somptuosité* » de sa prose. Je connais des lecteurs qui goûteront plus que moi le long article subtilement décadent sur John Balance, musicien anglais qui « *n'eut pas assez de sa courte vie pour apprendre à se défaire du monde* », et son groupe Coil, dont l'oeuvre est « *mimétisme et perversion* ». On reste outre-Manche avec des « *Considérations sur l'apport des femmes de lettres anglaises à la littérature universelle* », étude très cultivée dont j'extrais arbitrairement les noms de Vita Sackville-West et d'Éric Rohmer pour penser, avec l'auteur, que la littérature « *dit le réel avec plus de sûreté que ne le feront maints essais de morale, de philosophie politique ou économique* ». Sautons à l'édito. Il nous apprend que, par son traitement des thèmes abordés, *Idiocratie* « *amorce systématiquement un retournement de paradigme, annonce un changement souterrain mais néanmoins radical de l'ordre du monde* ». Partant, *Idiocratie* s'attaque dans ce numéro « *au système dans son intégralité* », avec des articles de tonalité très différente.

La place manquant, j'attire l'attention sur un entretien avec Éric Werner. Ce philosophe suisse « e*st un libéral atypique* : *contrairement aux autres penseurs libéraux qui opposent démocratie et totalitarisme, il estime pour sa part qu'ils sont consubstantiels, que le second sera toujours une potentialité du premier* ». J'ai su qu'*Idiocratie* place sa démarche sous le patronage de Don Quichotte et du prince Mychkine. J'ai tenté d'en savoir plus sur ses rédacteurs, sans grand succès, mais qu'importe. Les thèmes et les références me donnent quand même une petite idée. Au lecteur de se faire la sienne, d'autant qu'*Idiocratie* ne coûte que 8 €. C'est aussi un blog, gratuit : http://idiocratie2012.blogspot.com. L.L

par Gérard Leclerc

Une société malade ?

La situation étrange que nous vivons depuis un an, en climat de pandémie, a suscité jour après jour, et même heure après heure, un déluge de commentaires et d'images qui devraient nous faire crier grâce. Ne sommes-nous pas parvenus à saturation, au point d'être las et de soupirer parfois avec Bernanos cet « à quoi bon », dont il disait qu'il était le dernier mot du désespoir. Même si on n'atteint pas une telle extrémité, ce serait le scepticisme qui pourrait nous ôter l'envie de comprendre où nous en sommes. Certes, les prophètes du monde d'après n'ont pas manqué, mais leur relation à la réalité est moins qu'évidente. Aussi avons-nous besoin d'un peu de sagesse, celle que permet la distance à l'immédiat, ou plutôt au flux incessant de la logorrhée qui nous abasourdit. Cette distance, Jean-Pierre Le Goff nous l'offre dans un essai d'observateur engagé, qui ne se veut nullement exhaustif mais tente une réflexion à l'épreuve d'une réalité inscrite dans sa propre chair.

Atteint, en effet, avec son épouse, par la maladie, même sous une forme qui ne fut pas extrême, il n'était pas disposé à se laisser aller aux élucubrations : « *Le décalage entre la maladie et une bulle langagière et médiatique apparaît manifeste quand on a de fortes fièvres et des tremblements.* » Encore faut-il avoir les moyens d'analyser le phénomène au-delà de la bulle. Ces moyens, Jean-Pierre Le Goff les possède en vertu de sa pratique de sociologue et d'historien du présent. Pratique précieuse aujourd'hui où cette discipline donne lieu à un sérieux examen de validité. Ce qui apparaît à l'observateur doué de mémoire, c'est une rupture par rapport à la dynamique moderne qui faisait passer au second plan les misères du temps, notamment les épidémies, au profit d'une dynamique du progrès. Celle-ci, comme l'avait expliqué Philippe Ariès, avait chassé l'expérience de la mort du quotidien. Alors qu'elle était autrefois une figure familière, elle n'était plus vécue par les modernes que comme un événement insupportable. De là, le désarroi de l'opinion, privée de la culture traditionnelle, devant ce qui apparaît comme un retour du tragique : « *Cette pandémie a pu ainsi nous apparaître comme une catastrophe incompréhensible et injuste qui n'avait pas lieu d'être dans une société individualiste qui entretient le rêve de pouvoir vivre une jeunesse éternelle ou de mourir en bonne santé.* »

Autre dimension explorée par le sociologue, celle de l'hôpital affrontant ce à quoi il n'était pas préparé, alors même qu'il était déjà en crise profonde. On sait que, de longue date, Jean-Pierre Le Goff s'est intéressé aux « *illusions du management* ». Management qui s'est emparé de l'institution dans des proportions ubuesques. On peut même parler de « *folie rationnelle* », avec cette prétention « *à tout maîtriser, à coder, évaluer et comptabiliser les activités de soin* ». « *Pendant des années, le personnel hospitalier a subi une logorrhée managériale, gestionnaire et comptable, un empilement de méthodologies, d'outils, de procédures, de guides…* » Tout cela a fini par dénaturer « *les pratiques et le sens que les soignants donnent eux-mêmes à leur activité* ». Précisément, à l'épreuve de ce qui leur tombait sur le dos, il ne faut pas hésiter à parler d'un « *honneur retrouvé* ». « *Les hiérarchies, les cloisonnements, les schémas rigides… cèdent la place aux liens d'entraides et de solidarité autour d'un objectif commun qui permet de dépasser ses propres intérêts, de mettre entre parenthèses les divisions et les rancœurs.* » Ainsi se révèlent des « *réserves d'humanité* » qui sont à mettre au crédit d'une institution hospitalière métamorphosée. Cela n'enlève rien par ailleurs au drame des Ehpad, avec des personnes âgées abandonnées à leur solitude et même privées de l'affection des leurs à l'heure de la mort.

Le sociologue ne saurait se priver d'observer l'ensemble du spectre social, notamment à travers les aléas du confinement. Le recours au cocon familial n'est pas indemne des crises de nerf. Quant au télétravail, il n'a pas que des avantages : « *Il ajoutait une charge mentale supplémentaire aux activités domestiques et aux préoccupations familiales.* » L'épuisement et la dépression peuvent résulter de cette absence d'une communauté de travail qui a ses vertus. Le repli sur le privé n'est pas forcément l'occasion de retrouver le sens de l'essentiel, comme on l'a trop vite affirmé. Par ailleurs, le souci spirituel s'est trouvé sérieusement affecté par l'interdiction de célébrer le culte et la difficulté de se rendre auprès des malades et des mourants pour les aumôniers. Parallèlement, l'époque était propice au développement de « *spiritualités vagues pour esthètes confinés* ». Sur ce point, Jean-Pierre Le Goff est aux aguets, se méfiant notamment de certaines dérives de l'écologie et du culte de la mère nature.

Reste la dimension politique avec l'évidente restriction des libertés à laquelle le pouvoir a été dans l'obligation de procéder. Est-ce à dire que cette procédure était significative d'un régime d'exception qui ne pouvait aller qu'en s'accentuant ? Jean-Pierre Le Goff est en forte réaction contre le développement abusif de ce que Michel Foucault appelait le « *biopouvoir* », dans une vision totalitaire, voire orwellienne de d'assujettissement collectif. Il y a certes une ambivalence du fonctionnement des institutions en période d'exception. Mais elle ne doit pas être fantasmée.

Le pouvoir est forcément confronté à la nécessité du recours à l'expertise scientifique et médicale. Mais celle-ci a montré ses fragilités, face au caractère énigmatique du virus et ses propres contradictions, parfois radicales. Oui, la science peut s'embrouiller. Ce qui va à l'encontre de ses prétentions totalisantes. Et le pouvoir ne saurait se décharger de sa responsabilité propre. Il lui faut gérer « *tant bien que mal une société morcelée, impatiente et caractérisée par une mentalité victimaire d'ayant-droit* ».

Sorti de la pandémie, des difficultés considérables d'ordre économique et social vont affaiblir cet État déjà bien affecté, sans compter tous ces défis qui demeurent, tels l'islamisme, l'immigration, les risques de guerre à l'extérieur. Mais *in fine* l'attention de Jean-Pierre Le Goff se porte sur la dimension civilisatrice de la crise actuelle : « *Elle s'est développée depuis des années, sur fond de bouleversement du tissu éducatif, d'érosion d'un creuset patriotique et historique qui nous définit comme peuple et comme civilisation. Le mal-être existentiel et social des sociétés démocratiques renvoie à un processus de désagrégation qui constitue comme le point aveugle des pays européens aux prises avec leur héritage culturel et politique.* » Ce n'est sûrement pas la querelle actuelle à propos d'une université en plein déni de cet héritage qui viendra démentir une telle inquiétude. ■

Jean-Pierre Le Goff
La société malade,
Les essais, Stock, mars 2021.

Faut-il réintroduire la proportionnelle ?

Le gouvernement n'a pas enterré complètement l'idée, chère à François Bayrou, d'introduire une « dose » de proportionnelle lors des prochaines élections législatives. Peu ambitieux, le projet esquissé a au moins le mérite d'engager une nouvelle réflexion sur les vertus et limites d'un mode de scrutin excessivement décrié.

Arlésienne des débats institutionnels des dernières années, Godot d'un quinquennat marqué par l'affaiblissement inédit de l'Assemblée nationale, le spectre de la proportionnelle s'invite à nouveau au sommet de l'État. Il a suffi d'une déclaration pourtant timide du porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, à l'issue du conseil des ministres du 10 février 2021, pour que cette lubie portée par le MoDem fasse sortir du bois ses détracteurs habituels, mais aussi quelques défenseurs.

Il faut le dire : la « dose » de proportionnelle promise pendant la campagne 2017 par le candidat Macron, si elle devait être instaurée, relèverait du gadget n'améliorant que très marginalement la représentativité de la chambre basse, constamment désignée sous la Ve République au suffrage majoritaire uninominal à deux tours, à l'exception des législatives de 1986. Dans les rangs de la majorité, certains partisans d'une modification du mode de scrutin en sont parfaitement conscients, à telle enseigne que le président du groupe MoDem à l'Assemblée, Patrick Mignola, a déposé, le 9 février, une proposition de loi visant à instaurer la proportionnelle intégrale.

La mal-aimée. Un grand poncif, servi singulièrement par les éditorialistes en manque d'inspiration, réside dans l'assimilation du scrutin proportionnel à la IVe République et à sa proverbiale instabilité gouvernementale. Or, une telle instabilité a affecté également la IIIe République, malgré la prédominance du scrutin majoritaire dit « d'arrondissement », et ne s'explique pas uniquement, entre 1946 et 1958, par le mode scrutin. Les stratégies partisanes de l'époque, la prolifération des partis politiques, les tensions décoloniales, mais également le dysfonctionnement des outils constitutionnels de « rationalisation » du parlementarisme (coutume de la double investiture, abus de la question de confiance…) expliquent la valse des gouvernements et la chute d'un régime au bout de douze années d'existence seulement.

Il est notable que, sous la Ve République, l'introduction de la proportionnelle avec listes départementales en 1986 a amené au Palais Bourbon une majorité de droite presque absolue, à deux sièges près (coalition RPR-UDF). Ironie du sort, le retour au scrutin majoritaire n'a pas permis, en 1988, au Parti socialiste d'obtenir, dans la foulée de la réélection de François Mitterrand, la majorité absolue... Pensant que le mode de scrutin majoritaire est consubstantiel aux institutions de 1958, les opposants à la proportionnelle oublient qu'elle est à la base de la désignation de la plupart de nos élus (conseillers municipaux des communes importantes, conseillers régionaux, députés européens, sénateurs dans les circonscriptions de 3 sièges et plus). Prudent, le fameux rapport de la commission présidée par Georges Vedel, remis en février 1993 (1), avait proposé un « *suffrage majoritaire amendé* » par l'élection de 10 % des députés à la proportionnelle. L'origine de la fameuse « dose », si souvent évoquée depuis…

DR.

Le désamour subi par le mode de scrutin proportionnel pour les législatives a pour pendant une survalorisation du scrutin majoritaire, présenté comme gage du bon fonctionnement des institutions. Le fait qu'il représente médiocrement l'opinion des Français – et contribue indirectement à creuser le fossé entre l'élu et le citoyen – passe pour un mal nécessaire.

Un débat complexe. Rappeler que la proportionnelle appliquée aux élections parlementaires est trop superficiellement disqualifiée dans notre pays ne doit pas amener, pour autant, à y voir une garantie simple de re-démocratisation des institutions. En premier lieu, rétablir ce mode de scrutin, partiellement ou intégralement, passe par la définition d'un cadre et d'une méthodologie. Convient-il de proposer des listes par circonscriptions locales (comme aux législatives en 1986) ou d'élire les députés sur la base de listes nationales (comme aux européennes de 2019) ? Est-il préférable d'attribuer les sièges en fonction de la méthode d'Hondt (qui donne un avantage relatif aux listes obtenant le plus de voix) ou de la méthode des plus forts restes (qui favorise davantage les petites listes) ? Et pourquoi ne pas s'inspirer du mode de scrutin retenu par la loi du 17 mai 2013 pour les communes de plus de 1 000 habitants : la répartition des sièges à la proportionnelle avec prime au vainqueur, garantissant la formation d'une majorité ? Les différentes combinaisons des critères entrant en considération peuvent par conséquent conduire à des résultats variables, ce qui laisse une marge d'appréciation quant à la viabilité de ce mode de scrutin dans le cadre des institutions de la Ve République. Il est possible d'envisager une représentation plus équilibrée des forces politiques, plus fidèle aux choix des électeurs, tout en garantissant une majorité stable pour le gouvernement investi.

Difficile, dès lors, de souscrire au commentaire de Jacques Julliard évoquant l'introduction de la proportionnelle comme « *une véritable régression et la destruction de l'œuvre institutionnelle du général de Gaulle* » (2), alors même que les modalités d'élection des députés ne sont pas inscrites dans la Constitution de 1958 et dépendent seulement d'une loi ordinaire (3). Il est certain en revanche que le recours à la proportionnelle, pour peu qu'il ne s'agisse pas de la « dose » homéopathique et démagogique promise par l'actuel chef de l'État, conduirait à bouleverser les pratiques politiques en encourageant la formation de coalitions électorales ou de gouvernement. Il ne s'agit pas d'éluder ce qui est le défaut principal de ce mode de scrutin : s'il assure une plus juste projection des rapports de force politiques, il conduit aussi fréquemment à la trahison de l'électeur, lequel voit la liste de son choix contrainte à l'alliance – donc aux compromis – avec une liste adverse. La situation italienne actuelle est extraordinairement éclairante à ce titre, tant elle démontre le détournement du sens du vote originel des citoyens au nom de la recherche d'une coalition majoritaire.

Le débat sur le mode de scrutin mérite bien d'être posé. Reste à le faire dans les bons termes, en en mesurant tous les tenants et aboutissants. ■

CASIMIR MAZET.

(1). JORF n° 0039 du 16 février 1993.

(2). Jacques Julliard, « Contre la Proportionnelle », *Marianne*, n° 1248, 12-18 février 2021.

(3). Ce qui semble être une tradition française depuis la Révolution, a analysé en 2007 le juriste Sylvano Aromatorio dans *la Revue française de droit constitutionnel.*

Pour un triomphe de la beauté

Voici le roman que l'on n'attendait plus. Celui capable de dresser un constat lucide sur le monde qui est le nôtre et qui devenu proprement l'Immonde, tout en laissant grande ouverte la possibilité de l'espérance.

Avec *Ce monde est tellement beau*, le journaliste et romancier Sébastien Lapaque a frappé le grand coup de la rentrée littéraire de janvier, en s'attirant les éloges de critiques aussi différents que Xavier Houssin dans *Le Monde*, Franz-Olivier Giesbert dans *Le Point* et Alain Finkielkraut sur les ondes de *France Culture*. Voici un livre que son auteur aura médité près de sept années. Ce passionné du Brésil et de l'œuvre de Georges Bernanos a rédigé ces pages alternativement douces et fiévreuses dans le calme d'une abbaye normande, les embruns d'un port breton et à l'ombre de la cathédrale de Chartres, pour nous offrir ce roman d'une conversion.

Qu'est ce qui peut pousser – en ce début de XXIe siècle – Lazare, un enseignant parisien quadragénaire, issu de la petite bourgeoisie, à se révolter au point de changer son regard sur ce monde devenu triste qui l'entoure de son voile gris et terne ? Beaucoup de choses, à commencer par le sentiment d'indécence et de vulgarité produit par notre époque. Il faut y adjoindre le choc vite amorti du départ de sa compagne Béatrice, avec qui il ne pouvait avoir un enfant, et surtout les discussions avec Lucie, une jeune voisine passionnée d'ornithologie, Denis, un partenaire de poker renouant avec son judaïsme à la lecture des Psaumes, des collègues de travail en révolte contre l'Immonde, nommés Walter et Saint Roy, ou encore un serveur électeur de Marine Le Pen et un prêtre atypique…

Il a existé dans l'histoire récente de l'Église des conversions foudroyantes, comme celles de Paul Claudel ou d'André Frossard. Mais il y en aussi qui naissent d'une accumulation de conversations et de rencontres apparemment anodines. Celle de Lazare naît, au fond, du refus de la perte du monde, de l'angoisse face au triomphe de la technique et de son corolaire : la laideur qui a envahi nos villes et parfois nos vies. L'Immonde, c'est proprement « *la rencontre de la technique, du collectif et de l'abstrait* ». Les amateurs de théorie politique trouveront donc ici de quoi se sustenter.

Ce n'est pas pour autant le hasard qui guide le cheminement de Lazare. À l'instar de Dieu, notre romancier batailleur à un plan. Son héros s'élève par paliers, comme le ferait un lecteur des *Confessions* de saint Augustin ou de la *Divine Comédie* de Dante (même si, dans ce dernier cas, il s'agit d'une descente). C'est en redécouvrant des joies aussi simples que la contemplation d'un match de rugby à Saint-Malo que Lazare évite de sombrer dans l'acédie et reprend goût à la vie. Bien entendu, cette approche impressionniste limite parfois l'élan romanesque mais le souffle de l'Esprit qui envahit les pages du livre, tout comme cette passion charnelle de la France éternelle qui point comme un recours aux malheurs du temps, séduit le lecteur. Voilà une œuvre de maturité qui laisse subsister des élans de jeunesse. Voilà un roman de Michel Houellebecq qui se terminerait bien. ■

JÉRÔME BESNARD.

Sébastien Lapaque, *Ce monde est tellement beau*, Actes Sud, janvier 2021.

Roman historique

■ **Éloge de la mousse.** - L'éditeur Rue de l'Échiquier publie, en ce début d'année 2021, *Mousse*, roman de Klaus Modick, un auteur réputé en Allemagne, mais encore inédit en France.

Lukas Ohlburg est un botaniste reconnu de la communauté scientifique, qui laisse derrière lui, à sa mort, un bien étrange ouvrage. Retrouvé par un éditeur fictif, qui le présente avec les précautions d'usage, le testament du docteur Ohlburg promène le lecteur à travers une réflexion onirique sur la place de l'homme dans le monde. À travers les pensée du scientifique vieillissant qui, au crépuscule de sa vie, interroge les méthodes épistémologiques sur lesquelles il a fondé son œuvre, l'auteur développe en profondeur les motifs de la fugacité de l'être, de la révélation, et de la suprématie de l'ordre naturel sur les tentatives humaines de classification du vivant.

Malgré son thème central, il serait réducteur de présenter Mousse comme une simple fable écologique. L'exil, par exemple, qui est un thème récurent des œuvres de l'auteur, est représenté ici, à travers l'expérience de dissociation vécue par le narrateur. Ohlburg appréhende la fin de sa vie comme une rupture avec l'humanité, alors que lui-même cesse de s'incarner dans le genre humain, jusqu'à devenir, en quelque sorte « *exilé de lui-même* », transfiguré par la mousse dans laquelle il s'absorbe peu à peu, en un lent effacement qui le renvoie dans les coulisses du monde naturel.

La mousse, ici, sert de fil rouge de fil vert devrait-on dire, du vert de l'encre avec laquelle il termine d'écrire son mémoire, et qui, par coïncidence, ou par évidence, est la seule qui reste au supermarché du village. La mousse, telle une écume végétale, recouvre, absorbe, fond, emportant dans son ressac les bruits du monde. Elle prolifère, à la frontière du vivant, dans un mouvement de survie, primitif, presque inconscient.

Le résultat en est un texte à la fois doux et implacable, écrit dans une belle langue, simple et précise, qui renvoie le lecteur à une question, venue, comme les mousses, de la nuit des temps : « *Qu'est-ce qu'être ?* » ■

ALEXIE LAGADEC.

Klaus Modick, *Mousse*, traduit de l'allemand par Marie Hermann, Editions Rue de l'Échiquier, janvier 2021.

In Memoriam

Pierre-Guillaume de Roux

Les plus anciens, parmi les rédacteurs de *Royaliste*, ont appris avec une très grande tristesse la mort de Pierre-Guillaume de Roux, emporté par une longue maladie le 11 février.

Fils de Dominique de Roux, que nous avions connu dans les débuts de notre aventure, et de Jacqueline de Roux qui avait repris les célèbres *Dossiers H*, Pierre-Guillaume avait fréquenté très jeune les réunions de la Nouvelle Action royaliste et, à dix-sept ans, il signait son premier article dans *Royaliste*. Il avait ensuite entrepris une brillante carrière dans l'édition, d'abord chez Christian Bourgois, puis à La Table ronde et aux éditions Bartillat avant de fonder les éditions des Syrtes. Il avait alors répondu aux questions de notre journal, dénonçant la transformation du livre en produit de consommation par des maisons obsédées par le coup médiatique et de plus en plus soumises aux critères financiers des contrôleurs de gestion. « *Un livre est toujours une aventure de l'esprit* », nous disait-il.

Devenu directeur littéraire des Éditions du Rocher en 2001, Pierre-Guillaume avait accueilli le livre que Bertrand Renouvin consacrait cette année-là au lancement de l'euro et soutenu son auteur avec courage, dans une ambiance médiatique particulièrement hostile. Neuf ans plus tard, il lança les Éditions Pierre-Guillaume de Roux, qu'il porta jusqu'à la fin de sa vie. Nous garderons le souvenir d'un ami passionné par son métier et toujours chaleureux. À Jacqueline de Roux, nous présentons nos très vives condoléances et l'assurons de notre fidèle amitié. ■

YVAN AUMONT

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (18)

Le caporal Jacques Perret

Dans une série consacrée aux résistants royalistes, il était impossible de ne pas évoquer l'écrivain Jacques Perret, cher au cœur de beaucoup de nos amis. Sacré caporal !

Jacques Perret est né en 1901, à Trappes (Yvelines), chez Marc, rédacteur à la Préfecture, et Thérèse. Son père et son frère, Louis, partent au front en 1914. Son père est prisonnier de guerre et le petit garçon apprend le décès de son grand frère tué au combat, le 25 septembre 1916. On ne rigole pas avec ce passé-là !

Jacques fait ses études aux lycées Montaigne et Louis-le-Grand et prépare une licence d'histoire et de philosophie en Sorbonne. En 1921, il part au Maroc, faire son service militaire au 29e régiment de Tirailleurs Algériens. Le soldat combat les Chleuhs dans le Rif. Il obtient le grade de caporal. De retour à la vie civile, il est représentant chez Belin, professeur de français, puis commence sa vie de journaliste au *Rappel* et au *Journal*. Il part en vadrouille, visite le Danemark, la Suède, le Mexique, la Turquie, le Liban. Il est bûcheron en Laponie, pêcheur de bonite et trafiquant de nacre. Au Honduras, il participe à la tentative de coup d'État du général Pedro Sandrino. Travailleur saisonnier au Canada, docker à Vera Cruz, il passe aux États Unis, puis aux Antilles, où il est tour à tour employé dans une bananeraie, professeur, dessinateur, hôtelier, etc...

En 1931, pour le compte de Paul Rivet (Museum national d'histoire naturelle), il part en Guyane étudier les Amérindiens Emerillons (une exposition sera consacrée à cette expédition en 1932). Perret se fait chercheur d'or dans la forêt amazonienne pour les établissements Monteux et Richard. De retour en métropole, il épouse le professeur de français Alice Thiétry qui lui donne Jacqueline (1932) et Jean-Louis (1938). En 1934, la famille Perret fait un retour à la terre à Chissay-en-Touraine (Loir-et-Cher). Jacques en profite pour écrire son premier roman, *Roucou* (1936), puis *Ernest le rebelle* (1937), que Christian-Jacques porte à l'écran en 1938, avec comme acteur Fernandel. Mais la terre est vraiment trop basse. Après l'échec de son installation à la campagne, Perret emménage rue de la Clef, à deux pas du marché Mouffetard (à l'époque encore populaire) et du Jardin du Roi, dit absurdement Jardin des Plantes.

Les événements vont bousculer la vie des Français. En 1939, Jacques Perret rejoint les corps francs au 334e RI. En mai 40, lors de l'attaque allemande, il se bat, reçoit une citation – « *le 12, a tué cinq adversaires à coups de mousqueton avec le plus grand calme, dans un combat de rue* » –, la médaille militaire et la croix de guerre avec palme. Puis, il est fait prisonnier près de Longwy, envoyé en Allemagne (Stalag III A puis III D). Dans son livre *Le Caporal épinglé*, il raconte ses tentatives d'évasions et donne aussi un aperçu de ce qui se passe, là-bas, au loin, pour les pauvres prisonniers : « *L'instituteur prisonnier "intellectuel" fielleux, flagorneur des Fridolins, les sous-offs et les officiers qui doivent à leurs seules "sardines" de subir une captivité améliorée en oflag, où ils conversent gravement en maintes associations vichystes, médiocrement patriotes, tandis que les biffins ont tout perdu, fors l'honneur.* » Il en tirera une morale : « *En certains cas, il est plus digne de voler que de demander.* »

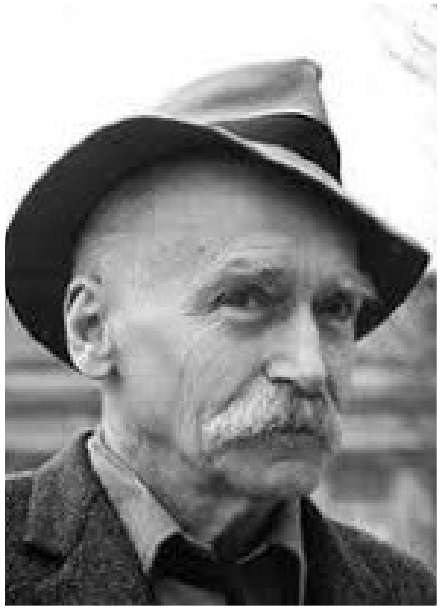

DR.

> « ***À l'époque des libérations devenues folles et du* self-made-man *à l'américaine, une telle fidélité au passé ne peut que servir de boussole aux âmes à l'agonie qui se débattent dans le monde de la table rase.*** » Olivier Maulin sur Jacques Perret.

Perret tente à trois reprises de « mettre les bouts ». En 1942, à la quatrième, il réussit, passe clandestinement à Paris, et rejoint la zone Vichy. Mais il n'a pas le temps de jouir de la paix. Les Boches passent leur ligne. Il rejoint l'Organisation de la Résistance Armée (ORA), constituée par les militaires anti-nazis de l'armée de Vichy. Clandestin, soldat évadé, il rejoint le département de l'Ain. Ici la résistance est organisée par le commandant Henri Petit (*alias* Romans-Petit), engagé dans la Résistance dès 1941, qui participe, lui aussi, de la grande nébuleuse des royalistes résistants. Commence alors une aventure remarquable (défilé militaire-résistant du 11 novembre 1943 à Oyonnax, organisation du maquis des Glières, etc.). Romans-Petit et l'ORA créent de petits maquis. C'est dans ceux-ci que l'on retrouve le vieux colonel marquis Xavier de Virieu, François de Grossouvre, eux aussi royalistes. En attendant, Perret, ayant rejoint les clandestins, va maquisarder avec ses nouveaux amis. Dans son livre *Bande à part*, il rend hommage à ce petit groupe où il y a de tout, du maghrébin, du communiste espagnol, du parigot, etc. Jacques Perret apparaît beaucoup plus libertaire que nombre de ceux qui le proclament. Perret, c'est la France des petits, des humbles, des sans grade, de celle qui n'existe pas pour les Grands au pouvoir. Alors pourquoi prendre parti dans « *ce monde des initiales et déjà froid et lointain, annonciateur des ténèbres matriculaires* ». Pendant la guerre, il ne choisit pas entre le Général et le Maréchal. Il a donné son cœur à la France, au royaume de France... alors ! L'Ain est un des rares départements où les maquis font, seuls, la Libération, sans les Torquemadas que l'on remarque ailleurs. Après la Libération, « on » le reprochera à Henri Romans-Petit. L'armée américaine passe en défilant dans les villes libérées.

Le pays rendu aux partis politiques et à la République, Perret commence sa trilogie par son livre *Le Caporal épinglé* (1947), sur son temps dans les camps de prisonniers, puis *Bande à part* (prix Interallié 1951), pur chef d'œuvre où il donne une belle image de la camaraderie des gens du maquis et qui rend hommage à la mort du républicain espagnol, compagnon de combat, Ramos. Enfin, un quasi pamphlet, *Les Biffins de Gonesse* (1961), qui paraît dans un temps lugubre pour Perret qui s'engage pour l'Algérie française. Temps aussi où l'imbécilité se conjugue avec l'ignominie, au point qu'on lui retire les médailles militaires qu'il a obtenues en combattant, lui !

Comme le dit Alain Dugrand : « *Pourquoi ne pas dénicher les romans de Perret pour découvrir au moins ce qu'était son anticonformisme littéraire et renouer avec le plaisir en littérature !* » On ne raconte pas les livres de Perret, on les lit, on les relit, on les offre à ses enfants et petits-enfants... ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Jeanne Wagner et la librairie « Aux vœux de Louis XIII ».)

Brèves royales

■ **Somaliland, le 12 février** : « *Je présente mes condoléances à sa famille et à ses amis, ainsi qu'au peuple du Somaliland* ». L'hommage rendu par Stuart Brown, représentant officiel de sa « *Gracieuse Majesté Elizabeth II* », à l'occasion du décès du Grand Sultan des Isaaq, Mohamed Sultan Abdiqadir, n'est pas passé inaperçu dans cette république de la corne de l'Afrique. Descendant du Sultan Gouled Abdi, il était à la tête d'un des plus grands royaumes de l'Afrique de l'Est. Le Royaume-Uni a décrété une journée de deuil national et des milliers de somalis se sont déplacés pour assister aux funérailles d'un monarque qui a profondément marqué son temps.

■ **Tunisie, le 19 février** : La princesse Taj El Molk Lilia Hussein a rendu son dernier souffle de vie à 92 ans. Elle était la dernière fille vivante de Lamine Ier Bey, ultime souverain d'une dynastie qui a contribué à construire la Tunisie durant plus de deux siècles. Contrainte à l'exil après la proclamation de la république et à des mois d'humiliation, elle n'était revenue dans son pays qu'en 1987.

■ **Espagne, le 23 février** : « *Sa fermeté et son autorité ont été déterminantes pour la défense et le triomphe de la démocratie.* » Dans un long discours, le roi Felipe VI a rendu hommage à son père, Juan Carlos, pour avoir sauvé le royaume en février 1981, d'un putsch conduit par des nostalgiques du franquisme. « *La démocratie doit être défendue, car nous savons à quel point il nous a été difficile de l'atteindre et qu'il y a toujours des risques qui peuvent la menacer* », a déclaré le souverain.

■ **Royaume-Uni, le 25 février** : Lors d'un échange en visioconférence avec le personnel de santé, la reine Elizabeth II a demandé à tous les Britanniques de se faire vacciner le plus rapidement possible. « *Cela a été très rapide et j'ai reçu de nombreuses lettres de personnes qui ont été très surprises par la facilité avec laquelle il était possible de se faire vacciner* », a précisé la souveraine, qui a exhorté tous les Anglais à « *penser aux autres plutôt qu'à eux-mêmes* ». La reine Elizabeth II (94 ans) et le prince Philipp (99 ans), son époux, ont tous deux été vaccinés en janvier dernier.

FRÉDÉRIC DE NATAL

La Nouvelle Action Royaliste

La NAR enrichit à nouveau sa chaîne Youtube

La Nouvelle Action Royaliste, c'est un journal, un mouvement mais c'est aussi du contenu vidéo et audio. Lors du dernier trimestre 2020, la chaîne Youtube de la NAR a passé le cap symbolique des 1 000 abonnés. Elle accueillera près de **1 300 abonnés** quand sortira ce numéro de *Royaliste*, soit une augmentation de plus de 300 abonnés en moins de 3 mois.

Sur cette chaîne, vous trouverez les conférences que la NAR assure chaque mercredi en distanciel, les fameux Mercredis de la NAR, les archives des anciens Mercredis depuis mai 2016, ainsi qu'une nouvelle série de vidéos qui a été lancée en ce début d'année 2021, à l'occasion du cinquantenaire de notre mouvement.

Ce nouveau format de courtes vidéos est intitulé les Points de vue de la NAR. Il permet à Bertrand Renouvin de développer un sujet, une notion, un concept sur une période n'excédant pas 15mn.

6 *Points de vue* sont déjà en ligne sur les thèmes suivants : **la Nation**, **la Laïcité**, **la Souveraineté**, **la République**, **le Royalisme et la Démocratie.** (dernière vidéo mise en ligne le 26 février)

Ces vidéos ont vocation à populariser le « bloc de pensée » que la Nouvelle Action Royaliste a progressivement mis au point, discuté, débattu depuis 50 ans. Les thèmes abordés seront variés. On y trouvera du droit, de l'économie, des idées politiques ou encore l'évocation de moments historiques importants.

L'ordre de sortie des vidéos est simple :

- les rediffusions des Mercredis sortent **chaque mardi soir** qui suit la conférence du Mercredi,
- et les *Point de vue* sortent **tous les vendredis soir** à 19h, dans un but de diffusion à un large public.

N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne Youtube de la NAR pour ne rater aucune de ces nouvelles vidéos et partager leur contenu avec vos amis.

Pour le faire, il vous suffit de suivre les liens suivants :

https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste-

ou https://archivesroyalistes.org/-audio-

Communiqué de la NAR

■ **Gare aux manipulations électorales.** Sous prétexte de réduire l'abstention, mais en réalité pour copier le modèle américain dont on a vu le fonctionnement désastreux lors des dernières présidentielles, le groupe MoDem propose de rétablir le vote par correspondance supprimée en 1975. Cette proposition rencontre des échos favorables au sein du groupe LREM et de l'exécutif, où l'on s'inquiète déjà du niveau d'abstention des présidentielles de 2022.

La NAR s'élève contre cette mauvaise idée qui ouvre la porte à toutes les manipulations. Seul le passage par l'isoloir et le dépôt d'un bulletin par le citoyen lui-même, le jour du scrutin, sont en mesure de garantir le secret du vote. Si l'abstention atteint aujourd'hui des niveaux record, c'est parce que nombre de Français ne se reconnaissent plus dans notre classe politique et ce sujet sérieux ne sera pas réglé par de mauvais expédients.

Erratum

■ Dans l'article d'Henri Valois, publié dans notre numéro 1205, au lieu « *du mariage Alstom-Fincantieri* », il fallait lire « *du mariage Chantiers de l'Atlantique-Fincantieri* ». Toutes nos excuses pour cette fâcheuse coquille.

Les mercredis de la NAR

Compte tenu du confinement, nos Mercredis se déroulent entièrement à distance sous forme de visioconférence, devant un public restreint. Chaque séance est enregistrée et nos lecteurs peuvent y accéder dès la semaine qui suit sur la chaîne Youtube de la NAR (1).

Mercredi 3 mars
Jean-Robert Raviot,
« Les oppositions en Russie »

Mercredi 10 mars
Bertrand Renouvin,
« Militer aujourd'hui »

Mercredi 17 mars
Gabriel Martinez-Gros,
« De l'autre côté des croisades »

Mercredi 24 mars
Jean-Clément Martin,
« L'exécution de Louis XVI »

(1).https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste-

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : I. Sullivan
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournal@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801
ISSN 0151 – 5772
Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste
VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)
VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**
Nom/prénom :.....
Adresse :.....
Code postal/Ville/Pays :.....
Téléphone portable : ..... Courriel :.....

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boite 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Éditorial

par Bertrand Renouvin

En finir avec les experts

Il faut en finir avec les experts, et d'abord avec le cabinet McKinsey. Une enquête, publiée le 6 février par *Le Monde,* nous apprend que ce cabinet américain, confortablement logé dans un paradis fiscal, occupe depuis trop longtemps des positions stratégiques au cœur de l'État.

En 2008, les agents de McKinsey participaient activement aux travaux de la commission Attali, foyer de la « réforme » ultra-libérale, où sévissait déjà Emmanuel Macron. En 2017, ils ont apporté leur contribution à la campagne du futur président, et participé à la rédaction de son programme. Aujourd'hui, ils conseillent divers ministères et l'on nous dit que c'est là une pratique habituelle depuis au moins trois quinquennats. Il n'est donc pas étonnant que McKinsey, Adventure et deux autres cabinets de conseils aient été invités par le ministère de la Santé à mettre en place le plan de vaccination. Pas étonnant, mais scandaleux.

Le scandale, c'est de faire appel à des cabinets étrangers, qui ont accès à des informations confidentielles et qui peuvent entretenir, au sein de l'État, des réseaux d'information et d'influence.

Le scandale, c'est de déléguer aux agents de cabinets étrangers la fabrication de programmes politiques.

Le scandale, c'est de payer fort cher des conseils que notre administration est en mesure de fournir et de créer un système d'irresponsabilité. L'administration française est soumise à la règle de droit, ses agents peuvent répondre de leurs erreurs et de leurs fautes, alors que les agents des cabinets de conseil échappent à tout contrôle.

Le scandale, c'est que les contrats conclus avec les cabinets de conseils sont passés dans l'opacité par la Direction interministérielle de la transformation publique.

Mais attention. Il ne s'agit pas de franciser l'expertise et de clarifier les rapports avec les cabinets privés pour remettre les choses en ordre. Il faut en finir, dans le domaine politique, avec les experts et l'expertisme (1). Le prestige de l'expert se fonde sur une illusion : l'efficacité du secteur privé, d'où découlerait la pertinence des avis donnés par les officines spécialisées dans le conseil et par les banquiers. Cette illusion procède d'une croyance : l'État peut et doit fonctionner comme une entreprise privée afin d'atteindre sa pleine efficience. Cette croyance, qui se veut réaliste, masque deux réalités antinomiques : l'entreprise est faite pour le profit de l'entrepreneur ; l'État, chargé de mettre en œuvre le droit, est au service de l'intérêt général.

L'expert requis par l'État n'est pas un serviteur du bien public mais un mercenaire payé comme tel. Pire : c'est un mercenaire doublé d'un contrebandier. L'expert ne vend pas seulement un savoir-faire supposé : il refile en douce l'idéologie de son milieu, qui est celle du milieu dominant. Le pragmatisme de l'expert repose sur les « évidences » de l'ultralibéralisme qui ne cessent pourtant de recevoir de cinglants démentis après avoir provoqué maintes catastrophes. On ne se souvient pas assez des désastres provoqués par l'expertise occidentale dans l'Est européen après l'effondrement de l'Union soviétique. On vérifie en ce moment les brillants résultats obtenus par McKinsey dans la logistique vaccinale : après deux mois de campagne, un quart des personnes âgées de plus de 75 ans ont reçu leur première dose de vaccin ! Qui dénombrera les décès provoqués par la pénurie de vaccins et par l'invraisemblable organisation des rendez-vous médicaux ? L'osmose entre la « gouvernance » oligarchique et le mercenariat expert ne permettra pas de départager les responsabilités, mais les co-gérants du désordre ont du souci à se faire.

La crise sanitaire et les réactions économiques qu'elle engendre sonnent la fin de l'arrogance experte. L'intervention massive et salutaire des États pulvérise l'idéologie du Marché. La globalisation financière n'a pas favorisé l'investissement, mais une spéculation qui fait courir au monde d'immenses dangers. Les prétendues nécessités, dictées par une mondialisation qui n'a jamais entravé la dialectique des nations et des empires, sont aujourd'hui effacées par la démondialisation, désormais effective.

D'ailleurs, les thuriféraires du « modèle américain » façon Reagan feraient bien d'observer la politique économique des États-Unis. Depuis un an, 2 600 milliards ont été injectés dans l'économie, auxquels vont s'ajouter les 1 900 milliards que Joe Biden soumet au Congrès – dont 1 000 milliards destinés aux ménages pauvres. Au rebours de la sempiternelle et inopérante « politique de l'offre », le gouvernement des États-Unis confirme sa volonté de soutenir la demande globale par la dépense publique, portée à une hauteur exceptionnelle.

La France doit s'inspirer de cette relance keynésienne (2) selon les principes et les méthodes qu'elle a utilisés avec succès après 1945. Il faut nationaliser les secteurs-clés. Il faut planifier un nouveau mode de développement. Il faut soutenir massivement la demande des ménages. Et il ne faut surtout pas oublier qu'aux États-Unis, les pouvoirs publics sont maîtres de leur monnaie !

(1). *Cf.* Jacques Sapir, *Les économistes contre la démocratie, Pouvoir, mondialisation et démocratie*, Albin Michel, 2002.
(2). *Cf.* Olivier Passet, *Xerfi canal*, 8 février.

Sommaire

Page 2 - Pas de Nouvelle Calédonie sans la France ! – Sur le mur de Jean Chouan.
Page 3 – Entrepreneurs identitaires. – L'Écho du net.
Page 4 – La fibre optique déménage le territoire. – La quinzaine sociale.
Page 5 – Dette publique : quelle finalité ?
Page 6 – Rome n'est plus dans Rome. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.
Page 7 – La Centrafrique et l'Afrique subsahélienne.
Pages 8 et 9 – Entretien avec Jacques Sapir sur l'impératif stratégique.
Page 10 – Gilles Kepel. – Dans les revues.
Page 11 – Jean-Pierre Le Goff et la société malade.
Page 12 – Faut-il réintroduire le scrutin proportionnel ?
Page 13 – Sébastien Lapaque. – Pierre-Guillaume de Roux.
Page 14 – Royalistes contre nazis : Jacques Perret.
Page 15 – Le mouvement royaliste.
Page 16 – Éditorial : En finir avec les experts.